

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

UNIVERSITE MOHAMED EL BACHIR EL IBRAHIMI

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

NIVEAU : MASTER 1

SPECIALITE : LINGUISTIQUE



# COURS : SOCIOLINGUISTIQUE

Enseignant chargé du module :

**Dr Moussa MOUSLI**

**Email : [moussa.mousli@univ-bba.dz](mailto:moussa.mousli@univ-bba.dz)**

**Année universitaire 2025/2026**

# TABLE DES MATIERES

<b>Présentation du module</b> .....	2
<b>Programme du cours</b> .....	4
<b>CHAPITRE 1</b> .....	6
<b>LE STRUCTURALISME AU BOUT DE SOUFFLE</b> .....	6
<b>Cours1 : Les limites du structuralisme</b> .....	7
1. Quel est l'objet de description de la linguistique ?.....	7
2. Matière et objet de la linguistique.....	7
3. La dichotomie Saussurienne.....	8
<b>CHAPITRE 2</b> .....	<b>10</b>
<b>LA SOCIOLINGUISTIQUE : UNE NOUVELLE ERE DE RECHERCHE</b> .....	<b>10</b>
<b>Cours2 : Naissance de la sociolinguistique</b> .....	11
1. Les différentes approches de la sociolinguistique .....	11
<b>1.1-Antoine Meillet (1866-1939)</b> .....	<b>11</b>
<b>1.2.Approche marxiste de la langue</b> .....	<b>12</b>
1.3-Approche de Basile Bernstein .....	12
1.4-Approche de William Bright .....	13
1.5-Approche de William Labov .....	13
<b>Cours 3 : Objets, terrain et méthodes de la sociolinguistique</b> .....	15
1. Une approche sociale de la langue.....	15
2. Méthode d'enquête de la sociolinguistique .....	18
<b>Cours4 : La variation : un concept de l'usage communautaire de la langue</b> .....	<b>22</b>
1.C'est quoi une communauté linguistique :.....	22
2.La communauté linguistique et ses représentations.....	23
<b>3.Les minorités linguistiques</b> .....	<b>25</b>
<b>Cours5 : La variation : un concept de l'usage communautaire de la langue</b> .....	<b>28</b>
1. Fondements de la variation linguistique et son origine.....	28
2. Les facteurs de la variation linguistique.....	29
<b>Cours6 : Typologie des variations linguistiques</b> .....	<b>33</b>
<b>Cours7 : La variation et la norme</b> .....	<b>37</b>
<b>Cours8 : Les facteurs de l'expansion des langues</b> .....	<b>45</b>
1. Situations unilingues .....	45
2. Le bilinguisme et le plurilinguisme .....	45
<b>Cours9 : Bilinguisme et diglossie</b> .....	<b>51</b>
1. Définition de la diglossie.....	51
2. La diglossie comme conflit linguistique .....	51

3. La diglossie selon Jean Pischari .....	53
4. La diglossie selon Charles Fergusson .....	54
5. La diglossie selon Joshua Fishman .....	54
<b>Cours10 : L’alternance codique .....</b>	<b>57</b>
1.Définition de l’alternance codique.....	57
2.Les différentes formes d’alternance codique.....	59
<b>Cours11. L’interférence linguistique .....</b>	<b>61</b>
1. C’est quoi l’interférence.....	61
2. L’interférence phonétique .....	62
3. Interférence sémantico-lexicale .....	62
4. Interférence syntaxique .....	63
<b>CHAPITRE 4.....</b>	<b>66</b>
<b>LA POLITIQUE LINGUISTIQUE .....</b>	<b>66</b>
<b>Cours 12 : L’aménagement linguistique .....</b>	<b>67</b>
1. Définition de l’aménagement linguistique .....	67
2. Les enjeux politiques de l’aménagement linguistique .....	68
3. Quelle(s) langue(s) protéger ? .....	68
4. Aménager le code ou le statut.....	68
5. Quels types de statut ? .....	69
<b>CHAPITRE 5.....</b>	<b>70</b>
<b>INTRODUCTION A LA SIOCIOLINGUISTIQUE URBAINE .....</b>	<b>70</b>
<b>Cours13 : La sociolinguistique urbaine.....</b>	<b>71</b>
1. Le facteur urbain dans la sociolinguistique .....	71
2. La sociolinguistique urbaine : une science en action.....	72
3. Une science pluridisciplinaire .....	72
<b>Cours 14 : Quelques travaux en sociolinguistique urbaine .....</b>	<b>74</b>
6.La ville comme objet d’étude.....	76
7.Sociolinguistique urbaine vs sociolinguistique générale .....	78
8.L’apport de Thiery Bulot à la sociolinguistique urbaine.....	79
<b>TRAVAUX DIRIGES.....</b>	<b>80</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>112</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>114</b>

# **Présentation du module**

## **Présentation du module**

Ce cours de sociolinguistique est destiné aux étudiants de master en linguistique. C'est un module qui a pour objectif de mettre en exergue les différents concepts théoriques de la sociolinguistique. Il revisite l'histoire et les fondements épistémologiques de la sociolinguistique et son émergence en tant que nouvelle discipline scientifique qui met la société et la variation au cœur de son étude. Ces derniers sont considérés comme les bases théoriques de cette discipline qui est la sociolinguistique. Cette nouvelle discipline a favorisé l'idée de contact des langues ce qui a suscité des intérêts et des débats entre différents courants et théories. Dans ce cours, nous délimiterons notre champ d'étude à l'exploration des faits sociolinguistiques qui contribuent à la compréhension du rapport langue/ société, et des phénomènes de variation, de statut de langue, de communautés linguistiques, des phénomènes du bilinguisme et du plurilinguisme et d'aménagement linguistique...etc

## **Visées et objectifs du cours**

Ce cours a pour objectif de faire parvenir à l'étudiant les aspects théoriques de la sociolinguistique afin qu'il les maîtrise, les comprenne et les exploite dans ses futures recherches académiques. Ce cours lui permettra de comprendre l'étroite relation entre langue et société, une bonne analyse du phénomène de variation linguistique en prenant en compte les facteurs sociaux et culturels ainsi qu'une maîtrise des théories et méthodologies de recherche pour une meilleure interprétation de corpus (oraux, écrits, iconiques...). A cela, s'ajouterait une meilleure analyse des situations de bilinguisme et de multilinguisme.

## **Objectifs pédagogiques**

-Une compréhension systématique de la notion de variation linguistique : Saisir les différents facteurs socioculturels qui impactent l'usage de la langue et leurs différents usages chez les locuteurs.

-Une meilleure appréhension des fondements de la discipline : connaître les théories de base de la discipline et les méthodologies y afférentes.

-Une maîtrise de la compétence d'analyse : capacité à décrire et à analyser des pratiques langagières dans leur contexte socioculturel de manière quantitative et qualitative.

-Acquisition d'expérience de recherche sur le terrain : faire des enquêtes sur le terrain, en apprenant à formuler la problématique et en employant les outils d'enquête (entretien, questionnaire, sondage...) et enfin analyser les données recueillies.

## **METHODES D'ENSEIGNEMENT**

Module semestriel d'unité fondamentale en alternance avec la « psycholinguistique » au semestre2. Ce module est présenté en cours magistraux et en séances de TD (06 crédits et coefficient 03).

## **MODALITES D'EVALUATION**

Pondération :60% cours+ 40% TD

## Programme du cours

Notre époque a vu -et voit encore- des transformations dans tous les domaines et en particulier dans les rapports liant des peuples grâce à des moyens de communications sophistiqués dans lesquels les réseaux sociaux jouent un rôle important. Cela impacte également les échanges linguistiques entre les personnes, les peuples et les communautés linguistiques, ce qui nous pousse à nous intéresser à ces phénomènes de contacts de langues et au rapport entre langue et société.

Ce cours est mis à la disposition des étudiants de « Master1 » spécialité linguistique, pour une meilleure maîtrise et une analyse des faits sociaux et culturels qui influencent les usages et l'évolution des faits langagiers, allant au-delà du simple fait descriptif. Ce cours fera le tour de l'ensemble des concepts et phénomènes langagiers, tels que le bilinguisme, la variation, les politiques linguistiques.

En effet, le cours présente une occasion à l'étudiant pour acquérir les méthodes de recherche de terrain, en assimilant un ensemble de techniques utilisées dans le domaine de recherche en sociolinguistique telles que *l'enregistrement* des locuteurs, *l'entretien* et tant d'autres moyens plausibles comme le questionnaire largement utilisés dans des enquêtes de terrain, chose que les étudiants peuvent exploiter dans leurs recherches de fin d'études. Ainsi, le cours dépasse le cadre théorique pour investir le cadre pratique.

Le contenu des cours est réparti entre cours théoriques et travaux dirigés dispensés en 14 semaines, dans lesquelles l'étudiant aura l'occasion d'être confronté à des situations réelles et concrètes de cas analysés et étudiés en séances de TD. Ceci lui permettra de comprendre et de saisir la portée de cette discipline et de maîtriser les différents concepts. Afin de répondre à cette exigence pédagogique, nous avons réparti le cours en différents chapitres, que nous présentons dans ce qui suit :

Ainsi, le premier chapitre intitulé « **LE STRUCTURALISME AU BOUT DE SOUFFLE** » revisite brièvement le concept du structuralisme et son apport à la linguistique et les limites de ce courant qui a été dépassé. La vision structuraliste de la langue a eu des critiques et des détracteurs qui ont critiqué d'abord le structuralisme saussurien et sa fameuse théorie de l'étude de la langue « en elle-même et pour elle-même » et le fait d'éjecter le fait social dans l'étude de la langue. Cette petite révision permettra à l'étudiant de comprendre les raisons et les causes de l'émergence de la sociolinguistique en réponse à un structuralisme décadent.

Le deuxième chapitre, « **La sociolinguistique : une nouvelle ère de recherche** », définit les concepts clés de la sociolinguistique, son objet d'étude ainsi que ses méthodes de recherche et d'enquête de terrain, tout en évoquant son histoire, son émergence et sa position face à la linguistique structurale. Cette époque, marquée par une crise de la linguistique, voit naître la sociolinguistique grâce à des précurseurs comme Milroy, puis par des chercheurs tels que W. Labov.

Le troisième chapitre, « **La variation : concept clé de la sociolinguistique** », traite de la diversité linguistique et de son usage au sein d'une communauté linguistique. La variation constitue en effet un concept fondamental en sociolinguistique. Nous aborderons les différents types de variation (diatopique, diaphasique, diastratique, diachronique, diagénique), ainsi que les variations linguistique, régionale, sociale et individuelle, en illustrant et expliquant leurs caractéristiques et leurs fonctions. Nous aborderons également le concept de dialecte et les notions qui en découlent, telles que les pidgins, créoles, argots, sabirs, etc.

Le quatrième chapitre, intitulé « **La politique linguistique** », porte sur l'aménagement linguistique. Il s'agit de définir ce concept et de mettre en lumière les différentes théories qui s'y rapportent. L'étudiant étudiera des situations d'aménagement linguistique à travers des exemples concrets en Algérie et dans d'autres pays. Il découvrira comment des États décident de promouvoir telle ou telle langue tout en excluant une autre, ainsi que la place et les revendications linguistiques de certaines minorités. Il prendra conscience de la nécessité de sauvegarder la diversité linguistique.

Le cinquième et dernier chapitre, « **Introduction à la sociolinguistique urbaine** », aborde la question des contacts de langues dans le milieu urbain. La ville est le lieu par excellence du contact linguistique. La migration et l'urbanisation attirent des milliers de personnes issues d'univers différents, ce qui favorise une richesse linguistique et des échanges propices à l'innovation et à la création de nouveaux mots, connus académiquement sous le terme de **néologismes**.

## **CHAPITRE 1**

# **LE STRUCTURALISME AU BOUT DE SOUFFLE**

## Cours1 : Les limites du structuralisme

### Introduction

Dans ce courant structuraliste la linguistique est envisagée comme l'étude scientifique de la langue « en elle-même et pour elle-même ». C'est une science du langage qui a été développée à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et le mérite revient à Ferdinand De Saussure (1875-1913) d'avoir instauré les bases de cette science. Il est considéré comme le père de la linguistique et du structuralisme européen. L'ensemble de ses idées ont été réunies par ses étudiants dans un ouvrage intitulée *Cours de linguistique générale*. A la même époque et à l'autre bout du monde, il y a eu la naissance du structuralisme américain ou communément appelé le *distributionnalisme*. En Amérique, la naissance du distributionnalisme, est le fait de L. Bloomfield (1887-1949), son ouvrage *Language* paru en 1933 est considéré comme le fondement de cette théorie qui partage beaucoup de points communs avec le structuralisme européen. Un autre représentant de ce courant distributionnaliste est Zellig Harris (1909-1992) qui a initié une méthode distributionnelle rigoureuse (*Methods in Structural Linguistics*, Chicago, 1951).

### 1. Quel est l'objet de description de la linguistique ?

De prime abord, dans la vision traditionnelle des sciences du langage, l'objet d'étude du linguiste est la description de faits linguistiques, de ce fait la description des langues naturelles. Dans l'espace et le temps, autrement dit, si on suit la terminologie saussurienne, une étude diachronique et synchronique. Le travail du linguiste ainsi consiste à décrire non seulement une langue mais aussi à étudier les différentes variantes de cette langue ou autres. Comme il étudie également, les langues dans le temps dans la mesure où l'évolution des langues naturelles dans le temps permet de comprendre le processus de leur changement et de les expliquer.

### 2. Matière et objet de la linguistique

Ferdinand de Saussure a eu le mérite de donner à la linguistique ses lettres de noblesse en élevant cette discipline au niveau de science, ce qui est en lui-même une révolution. Sa distinction entre la matière de la linguistique et son objet est un point important de cette évolution.

Par matière de la linguistique, on entend les différentes manifestations du langage dans ses différentes diversités, hétérogénéités et multiples formes, ce qui le rend insaisissable dans sa totalité. L'objet de la linguistique concerne l'ensemble des manifestations du

langage que le linguiste construit en optant pour tel ou tel aspect de la matière. L'objet constitue « un tout en soi », il permet de comprendre et de saisir la matière.

### 3. La dichotomie Saussurienne

La linguistique structuraliste a mis au point de notions et des concepts que nous allons développer et expliquer comme suit.

Selon de Saussure la linguistique étudie et décrit la langue dans sa dichotomie langue /langage, le langage est vu comme hétéroclite, complexe et multiforme. Pour lui, la langue est considérée comme la manifestation parfaite du langage.

Autre dichotomie est celle concernant Langue/parole. Dans cette distinction, on peut saisir la vision saussurienne de ces deux notions prise du Cours de linguistique générale.

La langue	La Parole
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La langue est un trésor déposé chez chaque locuteur</li> <li>- La langue est un instrument créé et fourni par la collectivité.</li> <li>- La langue est le produit social de la faculté du langage</li> <li>- La langue est un ensemble de conventions adopté par le corps social</li> <li>- La langue est indépendante de l'individu.</li> <li>- La langue est l'unité du langage, un tout en soi</li> <li>- La langue est essentielle</li> <li>- La langue est enregistrée passivement et placée en dehors de tout un chacun</li> <li>- La langue est un système de signes distincts, exprimant des idées distinctes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La parole est l'exécution individuelle de la langue.</li> <li>- La parole est la combinaison particulière de l'utilisation de la langue par le sujet</li> <li>- La parole est individuelle</li> <li>- La parole est l'actualisation individuelle de la langue</li> <li>- La parole est une combinaison individuelle et momentanée.</li> <li>- La parole est l'expression individuelle du langage.</li> <li>- La parole est secondaire.</li> <li>- La parole est un acte de volonté et d'intelligence.</li> <li>- La parole est l'appropriation individuelle de la langue</li> </ul>

Pour résumer, la langue est un contrat social alors que la parole est un acte individuel. La langue serait homogène et essentielle alors que la parole est momentanée et secondaire. Enfin la langue procède par enregistrement passif alors que la parole est le produit de la volonté, la langue est un système et la parole le produit d'intelligence.

F. de Saussure a opté pour la langue car la systémacité qui est présente dans celle-ci est absente dans la parole. Pour lui la langue est un système de signes linguistiques cohérents et organisés.

La langue est une association entre un signifiant (image acoustique) et un signifié (image mentale), leur relation est arbitraire. Pour Saussure, les membres de la communauté linguistique doivent partager les mêmes signes.

Quand la communication est rompue totalement ou partiellement, cela serait dû au caractère mutable du signe linguistique. Pour de Saussure le signe peut être immuable s'il est le même chez tous les membres de la communauté, il peut être mutable quand la relation du signifié et du signifiant n'est pas la même chez tous. La langue est de ce fait un système qui est en perpétuelle évolution. Pour l'étudier, de Saussure a distingué entre diachronie et synchronie. Donc il opte pour la démarche synchronique pour étudier la langue car il s'intéresse au système et pas à son évolution.

La parole est ainsi éliminée des études linguistiques car elle fait partie de l'élément externe. Alors que la langue relève de l'élément interne, d'où le principe d'immanence.

## **CHAPITRE 2**

### **LA SOCIOLINGUISTIQUE : UNE NOUVELLE ÈRE DE RECHERCHE**

## Cours2 : Naissance de la sociolinguistique

### Introduction

Le structuralisme linguistique est fondé sur le refus de prendre en compte le côté social de la langue, chose que la sociolinguistique a pris en contrepieds. Ces deux approches se sont développées ainsi de manière indépendante. L'une s'est intéressée à l'organisation des phonèmes et à la syntaxe d'une langue et l'autre s'est intéressée à la stratification sociale des langues et à ses différences selon les classes sociales. William Labov a affirmé le caractère social de la langue. De ce fait, la linguistique ne peut être qu'une science sociale, ce qui fait que la sociolinguistique est la linguistique.

La problématique de la socialisation de la langue est soutenue par un nombre considérable de linguistes qui considèrent comme J.L. Calvet que « *les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent. L'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs* ».

Fishman (1971 :36) définit la sociolinguistique comme étant : « *L'étude des caractéristiques des variétés linguistiques, des caractéristiques de leurs fonctions et des caractéristiques de leurs locuteurs, en considérant que ces trois facteurs agissent sans cesse l'un sur l'autre, changent et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique* ».

La sociolinguistique se pose comme objet l'étude de l'homme parlant au sein de la société. (Boyer, H.1996)

## 1. Les différentes approches de la sociolinguistique

### 1.1 -Antoine Meillet (1866-1939)

Cet auteur a insisté dans ses écrits sur le caractère social de la langue et la définit comme un fait social. Il rejoint ainsi le sociologue Émile Durkheim dans cette idée en soulignant dans son article portant le titre suivant : « Comment les mots changent de sens », que

*« Le langage est donc éminemment un fait social. En effet, il entre directement dans la définition que proposait Durkheim. Une langue existe indépendamment de chacun des individus qui la parlent, et, bien qu'elle n'ait aucune réalité en dehors de la somme de ces individus, elle est cependant, de par sa généralité, extérieure à lui. » (1904 :10)*

Meillet prend ses distances par rapport à De Saussure lors de la publication du cours, en raison de la séparation que De Saussure établit entre le changement linguistique et les éléments extérieurs, ce qui prive ainsi le changement de sa réalité. Meillet se positionne contre la dernière et fameuse phrase du cours qui envisage l'étude de la langue en elle-même et pour elle-même. Cette phrase est l'essence même de la linguistique saussurienne. En effet, le caractère social de la langue chez Meillet implique et regroupe à la fois l'approche interne et externe de la langue, ainsi que la synchronie et la diachronie. Meillet associe la linguistique interne et la linguistique externe, alors que De Saussure les dissocie. Les affirmations de Saussure selon lesquelles « la langue est la partie sociale du langage » et « la langue est une institution sociale » se sont révélées être des affirmations théoriques floues sans fondement. La vision saussurienne de la langue est abstraite, il ne s'est pas donné les moyens heuristiques pour confirmer cette affirmation du caractère social de la langue. Pour Meillet, la langue est « un fait social » et « un système où tout se tient ». Par cette affirmation, on peut considérer Meillet comme le précurseur de la sociolinguistique.

### **1.2. Approche marxiste de la langue**

Une nouvelle approche est apparue qui prend en considération l'aspect social de la langue sous la houlette de Paul Lafargue, gendre de Karl Marx. Ses analyses constituent une première tentative d'une explication de la langue d'un point de vue sociologique. Selon J.L. Calvet, Paul Lafargue a étudié l'évolution de la langue française, principalement le vocabulaire de la langue française avant et après la Révolution. Ces changements sont dus aux événements politiques. Pour lui, la langue classique tomba avec la chute du système féodal et la langue romantique issue des tribunes des assemblées parlementaires.

### **1.3 - Approche de Basile Bernstein**

Basile Bernstein est un sociologue de l'éducation anglaise, il a eu le mérite d'étudier les productions langagières réelles et la situation sociologique des locuteurs. Ainsi, dans le cadre de ses recherches, il a constaté que les enfants issus de classes ouvrières ont de mauvaises notes que les enfants de classe aisée. Il a pu établir deux codes de langue, l'un restreint et l'autre élaboré après l'analyse du vocabulaire des élèves. Ainsi, le code restreint est celui rattaché aux enfants défavorisés et le code élaboré est rattaché aux enfants aisés. Il résulte de ce fait ; que les capacités linguistiques des élèves défavorisés sont moins importantes que celles des élèves aisés et cela l'a démontré à travers une expérience dans laquelle il a demandé à des élèves, sans dire leur classe sociale, de décrire une bande dessinée muette.

De par leurs formes grammaticales, le code restreint est marqué par des phrases courtes, l'absence de subordination et un vocabulaire restreint. D'après Bernstein, les locuteurs de ce code ont un handicap et une vision rétrécie du monde et la famille est le lieu par excellence de tout apprentissage et de socialisation, ce qui fait que la structure familiale détermine le comportement linguistique.

On considère Basil Bernstein comme le catalyseur et l'un des premiers savants à vouloir expliquer la différence linguistique par la différence sociale. Cette opposition binaire lui sera contestée plus tard.

#### **1.4 -Approche de William Bright**

Bright dit que « l'une des tâches majeures de la sociolinguistique est de montrer que la variation ou la diversité n'est pas libre, mais qu'elle est corrélée avec des différences sociales systématiques ». Bright stipule la présence de trois facteurs qui conditionnent la diversité linguistique : l'identité sociale du locuteur, l'identité sociale du destinataire et le contexte. À en croire Bright, la sociolinguistique a vu le jour en 1964 après la conférence sur la sociolinguistique qu'il a organisée avec d'autres linguistes comme Gumperz et Labov. La sociolinguistique de Bright est mise en corrélation avec les faits linguistiques, anthropologiques et sociologiques, choses qui vont s'estomper avec Labov.

#### **1.5 -Approche de William Labov**

Pour William Labov, la sociolinguistique est la linguistique. En révisant de Saussure, il a trouvé que le concept « social » chez lui signifie « plurindividuel » et ne concerne nullement l'interaction sociale. On remarque que Labov reprend les idées de Meillet, surtout après l'apparition de son étude sur la stratification sociale de /r/ dans les magasins new-yorkais en 1966. Concernant ses liens avec Meillet, Labov (1976 :15) déclare que

*« Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique. Les sujets considérés relèvent du domaine ordinairement appelé « linguistique générale » : phonologie, morphologie, syntaxe, et sémantique(..) S'il n'était pas nécessaire de marquer le contraste entre ce travail et l'étude du langage hors de tout contexte social, je dirais volontiers qu'il s'agit de linguistique. »*

Pour Labov, la sociolinguistique est la linguistique et radicalise Meillet en poussant l'idée de la langue comme fait social.

Après avoir passé en revue les différentes approches des linguistes cités, nous sommes parvenus à la conclusion que la linguistique et la sociolinguistique sont deux faces de la même pièce. Celle-ci a la même valeur, même si les inscriptions diffèrent d'une face à l'autre. Elles se complètent, s'entremêlent. En effet, une linguistique qui ignorerait le fait social est un leurre et une sociolinguistique qui ignorerait la structure de la langue (phonologie, syntaxe, sémantique) serait une erreur.

## **Cours 3 : Objets, terrain et méthodes de la sociolinguistique**

### **Introduction**

La sociolinguistique est une discipline qui est mise en relation avec d'autres disciplines comme la sociologie, l'ethnologie, l'anthropologie, la psychologie, la philosophie, etc., donc une orientation pluridisciplinaire.

Son objet d'étude concerne l'étude des rapports entre langue/société et vice versa et les différents facteurs ethniques ou sociétaux qui affectent la production langagière des locuteurs, les conditions sociales qui influent sur les locuteurs en essayant de les expliquer et de les décrire. La sociolinguistique tend à expliquer tous les facteurs ayant un rôle dans la langue, comme les politiques linguistiques (officialisation), le mouvement des populations, le prestige, le courant économique...etc

Parmi les sphères d'intérêt de la sociolinguistique, citons :

- Les registres des langues
- La variation
- Les phénomènes de contact des langues et tout ce que cela implique comme représentations, attitude et imaginaire linguistique.
- La ville et urbanisation.
- Les politiques linguistiques.

### **1. Une approche sociale de la langue**

Suivant Philippe Blanchet (1998, 50), la langue ne peut être réduite à un système de communication, mais est considérée comme un fait social et politique. Il définit la langue comme un réseau minimal de variétés. Le concept de langue renvoie ainsi à une production tierce, c'est-à-dire :

La langue est nécessairement sociale : une langue tire son existence grâce aux locuteurs qui intériorisent son existence par le truchement de pratiques langagières tant représentées qu'effectives. Ainsi, les locuteurs peuvent former deux langues différentes de deux systèmes linguistiques identiques. Ceci, peut créer une situation de « frontières linguistiques » qui permet à chaque groupe ou communauté sociale d'avoir sa propre langue, donc sa propre identité distincte, en l'appropriant et la développant. (Bulot, 2004)

Diverse et hétérogène : la langue varie selon les situations, localement, socialement, en fonction des types d'interaction, du sexe du locuteur, les genres de discours...etc.

-Elle est le fruit d'un système d'interaction entre différents locuteurs occupant une surface territorialisée. Ce qui permet aux locuteurs de créer une légitimité sociale et une légitimité d'usage linguistique.

La sociolinguistique s'attache ainsi à étudier les fonctions et les usages de la langue dans la société, ses manifestations dans les différentes interactions, les contacts de langues, les représentations que les communautés ont de leurs langues, la standardisation et la planification linguistique. Elle s'intéresse également à décrire les différentes variantes qui coexistent dans un milieu donné et les met en relation avec les structures sociales. Cette idée a mené William Labov à étudier les différentes variantes linguistiques produites par des locuteurs marqués par leurs différences d'un point de vue ethnique, de classe sociale, d'âge et de sexe...etc. Ainsi, l'approche principale de Labov est la « **variation** », un sujet unique ou « monostyle » n'existe pas, mais il est toujours le produit d'interaction.

La sociolinguistique s'attache à étudier la langue en contexte, c'est-à-dire en situation de communication immédiate, actualisée. Ceci, implique la présence d'un auditeur et d'un locuteur qui choisit la forme du langage adéquate et en fonction de la réaction de l'auditeur pour lui faire comprendre son message et son intention.

À partir des années 60, la sociolinguistique devient un domaine actif et important, et les langues sont plus perçues comme des catégories autonomes mais comme des systèmes variables et fluides. Avec le temps, cette discipline s'est vue fragmentée en sous-disciplines, un phénomène que vivent beaucoup de disciplines. Parmi ces deux disciplines, citons :

-La sociologie du langage qui, malgré le fait qu'elle s'intéresse aux groupes sociaux et politiques, aux linguistiques...etc, l'étude des faits linguistiques sont limités.

-La sociolinguistique variationniste de Labov a une conception systémique du langage, de ce fait, elle s'intéresse à l'étude des variantes sociales à l'intérieur de ces systèmes.

-D'autres sous-disciplines ; comme la pragmatique, la sociolinguistique interactionnelle et l'analyse du discours, s'intéressent à l'étude de la position du locuteur dans le discours, comment il se positionne dans les différents registres et variétés du langage.

-L'émergence de la sociolinguistique urbaine, notamment en France sous l'égide de Thierry Bulot qui a pour objectif de s'interroger sur le rapport entre la ville et les pratiques langagières.

L'ensemble du domaine des contacts de langues ont vu un essor important et se sont divisés en plusieurs approches.

Une sociolinguistique ou une sociologie de la langue ?

Des linguistes (Meillet) et des sociologues (Bourdieu) se sont interrogés sur le rapport entre langue et société. Ainsi, s'agit-il de comprendre la société à travers la langue ou de comprendre la langue à travers la société ?

Dans la suite de cette idée, Ralph Fasold, dans *The Sociolinguistics of Society* (1984) et *The Sociolinguistics of Language* (1990), précise que

*« L'une de ces subdivisions prend la société comme point de départ et la langue comme problème social et comme corpus.(...)L'autre grande vision part de la langue, et les forces sociales sont considérées comme influençant la langue et comme contribuant à une compréhension de sa nature (...).Une autre façon de voir ces subdivisions est de considérer ce volume comme consacré à une forme spéciale de sociologie et le second comme consacré à la linguistique d'un point de vue particulier » ( R. Fasold, *The Sociolinguistics of Society*,1984:7)*

- L'ensemble du domaine des contacts de langues ont vu un essor important et se sont divisés en plusieurs approches.

Une sociolinguistique ou une sociologie de la langue ?

Des linguistes (Meillet) et des sociologues (Bourdieu) se sont interrogés sur le rapport entre langue et société. Ainsi, agit-il de comprendre la société à travers la langue ou comprendre la langue à travers la société ?

Dans la suite de cette idée, Ralph Fasold dans *The sociolinguistics of society* (1984) et *The sociolinguistics of Language* (1990), précise que

*« L'une de ces subdivisions prend la société comme point de départ et la langue comme problème social et comme corpus.(...)L'autre grande vision part de la langue, et les forces sociales sont considérés comme influençant la langue et comme contribuant à une compréhension de sa nature (...).Une autre façon de de voir ces subdivisions est de considérer ce volume comme consacré à une forme spéciale de sociologie et le second comme consacré à la linguistique d'un point de vue particulier » ( R.Fasold, *The sociolinguistics of society*,1984:7)*

À cet égard, il n'y a plus de distinction entre sociolinguistique et linguistique et entre la sociolinguistique et sociologie du langage puisque ces approches ont un objet unique et ne peuvent être séparées.

## 2. Méthode d'enquête de la sociolinguistique

La sociolinguistique implique deux démarches :

-une théorie théorique : **qu'observer ? que décrire ?**

-une conception sociologique et systématique du sujet parlant : **Qui observer ? Dans quelle relation sociale ?**

Ainsi, la méthode en sociolinguistique se divise en deux démarches :

- Une description de la structure linguistique accompagnée d'une description de la structure sociologique. Pour réaliser cela, elle fait appel à l'approche structurale et emprunte les acquis théoriques des phénomènes langagiers, les concepts et méthodes à la sociologie.

- Les deux disciplines sont confrontées afin de mieux saisir et comprendre la société à travers le langage. Celui-ci permet une connaissance de la société. Le linguiste analysera les faits selon une démarche qu'il choisira et selon sa propre idéologie.

La sociolinguistique a emprunté à la sociologie sa méthode de recherche car elle n'en a pas propre à elle : l'observation directe, le questionnaire et l'entretien.

Tout acte d'énonciation peut être pris en charge et analysé par un linguiste, un sociologue et un sociolinguiste. Un énoncé « vous avez le feu ? » intéresse le sociologue car le locuteur est un membre d'une société avec laquelle il entretient des relations. Il intéresse le linguiste car il est un code du langage humain ayant une syntaxe, une intonation, etc. Le sociolinguiste, quant à lui, s'intéresse à ce message,) à son analyse et à son implication sociale. Dans l'exemple, il s'agirait par exemple d'un homme qui demande le feu à un autre qu'il ne connaît pas et le fait avec respect.

Par contre, « passe-moi le feu, mon pote », il s'agirait d'un type qui demande le feu à son ami.

Ainsi, le sociolinguiste s'intéresse au locuteur en tant que membre de la communauté dont le langage peut caractériser son origine ethnique, la profession, le niveau de vie, la classe sociale. Le sociolinguiste s'intéresse au destinataire également, aux conditions de

communication, au niveau socioculturel du message, et au contenu sémantico-social du discours (le cas du discours politique, religieux...).

- **Macrosociolinguistique vs Microsociolinguistique**

**-Macro-sociolinguistique** : est un type d'étude large qui s'intéresse aux communautés linguistiques (ville, région, pays, classe sociale, ensemble supranational (la francophonie par exemple), etc). Ainsi, dans ce type d'étude, il est question des différentes langues d'un pays, d'une région et également de l'étude des politiques linguistiques des pays et des changements linguistiques qui surviennent. Dans cette idée, Henri stipule que :

*« Le pôle de macro-sociolinguistique peut être défini comme celui de la sociolinguistique des institutions, de la structure sociale, des types de variations, des pratiques linguistiques de groupes. Le pôle microsociolinguistique concerne davantage les pratiques à la base, les enjeux circonscrits de communication, à telle interaction entre deux ou plusieurs interlocuteurs » (Boyer, 1996 : 9-10)*

De ce fait, la macrosociolinguistique s'intéresse à la communauté linguistique et aux rapports intercommunautaires.

**-Microsociolinguistique** : Est une étude minutieuse et approfondie de cas sociolinguistiques qui peuvent concerner quelques individus de groupes étroits, ou d'une aire géographique donnée, ou d'un espace restreint comme un quartier, un groupe d'amis, collègues,

Suivant Henri Boyer (P.7), la sociolinguistique se caractérise par sa dimension multipolaire :

*« Celle-ci embrasse, à travers ses diverses tendances, l'ensemble des composantes de l'activité de la parole : non seulement les langues et la société, mais également le ou les discours, le ou les textes, le sujet et la communication, sans oublier les attitudes et les images, ce qu'on appelle les représentations psycho-sociolinguistiques qui pèsent sur les pratiques de langage et conditionnent leur manifestation. »*

### **3. Domaines de la sociolinguistique**

Selon Marcellesi, la sociolinguistique est une discipline qui fait appel à

*« L'état social de l'émetteur, l'état social du destinataire, les conditions sociales de la situation de communication (genre du discours) du chercheur (explications historiques, par exemple), la différence entre les manières dont on utilise la langue et ce qu'on pense du comportement verbal, l'étude de la variation géographique, enfin, en sociolinguistique appliquée, les problèmes du planificateur linguistique linguiste, éducateur, législateur qui s'occupent de freiner ou de contrôler les variations de la langue » (Marcellesi, dans Langue française, n°3, p.3-4)*

À la suite de cette citation, l'auteur indique que les domaines de la sociolinguistique sont vastes et variés. On peut néanmoins en citer quelques-uns :

- L'étude d'une langue et la vision du monde de ses locuteurs (les champs sémantiques, les concepts, les structures, etc.).
- Analyse et étude des réflexions que peut avoir un locuteur sur le langage et les langues (interprétation particulière des signes etc).
- Étude de la communication (types des langues, types des discours, plurilinguisme, diglossie, et culpabilité linguistique...etc).

**CHAPITRE3**  
**LA VARIATION :**

**UNCONCEPT ESSENTIEL DE LA SOCIOLINGUISTIQUE**

## Cours4 : La variation : un concept de l'usage communautaire de la langue

### Introduction

Ce cours abordera la question de la communauté linguistique. Ce groupe de mots désigne un ensemble de personnes qui partagent une même langue ou le même répertoire linguistique (plusieurs langues ou variétés). Les normes communes d'usage de la langue, ainsi qu'une reconnaissance mutuelle, c'est-à-dire l'appartenance à la même communauté linguistique.

### 1. C'est quoi une communauté linguistique :

Le dictionnaire de linguistique définit la communauté linguistique ainsi : On appelle la communauté linguistique

*« Un groupe d'êtres humains utilisant la même langue ou le même dialecte à un moment donné et pouvant communiquer entre eux. Quand une nation est monolingue, elle constitue une communauté linguistique. Mais une communauté linguistique n'est pas homogène ; elle se compose toujours d'un grand nombre de groupes différents ; la forme de langue que les membres de ces groupes utilisent tend à reproduire d'une manière ou d'une autre, dans la phonétique, la syntaxe ou le lexique, les différences de générations ; d'origine ou de résidence, de profession ou de formation (différences socioculturelles) ». (Dubois et al ;2002 :93)*

Pour Bloomfield : « La communauté linguistique est un groupe de gens qui agit au moyen du discours » (1966 :44) et il ajoute « *Les membres d'une communauté linguistique peuvent parler de façon si semblable que chacun peut comprendre l'autre ; ou ils peuvent se différencier au point que des personnes de régions voisines peuvent ne pas arriver à se comprendre les unes les autres.* » (1966 :54)

Selon W. Labov, la communauté linguistique « est un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue » ou comme étant « un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue » (1976 :338).Toujours selon lui, « *la communauté linguistique se définit moins par un accord explicite, quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes, c'est-à-dire ,il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue* » (1976 :187)

Il faut noter qu'une même nation pourrait contenir en son sein plusieurs communautés linguistiques, comme le souligne Paul Michel Fillipi (2000 :47)

*« Il faut considérer qu'une communauté linguistique est constituée de communautés linguistiques intérieures plus petites, et qu'aident à définir des critères comme l'âge, le sexe, la profession, le lieu de résidence, l'origine ethnique, etc »*

Pour Christine de Hérédia (2004 :47) :

*« Une communauté linguistique se définit en tant que telle lorsque ses membres ont en commun au moins une variété de langue mais aussi des normes d'usage correct, une communauté intensive entre eux, des répertoires verbaux liés à des rôles et unifiés par des normes, enfin une intégration symbolique à l'intérieur du groupe ou du sous-groupe de référence (nation, région, communauté) »*

D'un point sociologique, Pierre Bourdieu, de sa part, parle de *marché(s) linguistique(s)* dans une communauté donnée. Il s'agit, selon lui d'un espace de pratiques linguistiques évalué et soumis à un rapport de force symbolique dans lequel des locuteurs qui de par leur origine ethnique ou sociale imposent la maîtrise des normes de cette langue et de ce fait, font asseoir une certaine domination sur le marché en question et en tirent profit comme celui de se maintenir dans une position sociale ou renforcer un statut.

Le constat à tier de ces deux approches c'est leur complémentarité en matière de variation, et de diversification des pratiques et des formes linguistiques en vue de mesurer l'importance des attitudes, des valeurs liées à ces pratiques et formes et d'en décrire le fonctionnement.

## **2. La communauté linguistique et ses représentations**

Pour W. Labov la communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes » (Labov,1976, p.187). Dans la même suite d'idée, Labov considère qu'une communauté linguistique peut ne pas partager les mêmes attitudes envers la langue avec ses usagers comme c'est le cas avec la francophonie, il considère comme « principe fondamental » le fait que « les attitudes sociales envers la langue sont d'une extrême uniformité au sein d'une communauté linguistique. » (Ibid, p.338)

Il est du devoir de sociolinguiste de prendre en considération ce que Labov appelle *les réactions subjectives régulières* (souvent inconscientes) aux langues, les normes et valeurs attribuées à telle ou telle variation, ainsi qu'aux images (plus ou moins stéréotypés) que nourrit tel ou tel usage. Autrement dit, l'imaginaire collectif est partagé par l'ensemble de la communauté linguistique ou par des locuteurs dans un univers linguistique constitué de représentations. Enfin, cette interaction régulatrice constituée de pratiques, comportements et représentations à teneur normative qui fonde le marché linguistique dominant, ainsi que des marchés linguistiques périphériques.

## 2.1 Les marchés linguistiques

Selon Pierre Bourdieu, les échanges linguistiques en communauté équivalent à une économie dont le marché dominant fixe les prix (tacitement) par les locuteurs possédant le « capital » culturel et linguistique qui leur permet d'imposer leur domination et d'en tirer des « profits » (Bourdieu, 1982, p.59-95). Ainsi, le marché linguistique *officiel* est dominé par ceux qui disposent de *la compétence légitime* font leur loi, car ils ont la reconnaissance (de l'Etat...). Ceci dit, il existe également d'autres marchés linguistiques marginaux à la périphérie du marché officiel. Suivant Bourdieu :

*« ...Nul ne peut ignorer entièrement la loi linguistique ou culturelle et toutes les fois qu'ils entrent dans un échange avec des détenteurs de la compétence légitime et surtout lorsqu'ils se trouvent placés en situation officielle, les dominés sont condamnés à une reconnaissance pratique, corporelle, des lois de formation des prix les plus défavorables à leur production linguistique qui les condamne à un effort plus ou moins désespéré vers la correction ou au silence. Il reste qu'on peut classer les marchés auxquels ils sont confrontés selon leur degré d'autonomie, depuis les plus complètement soumis aux normes dominantes (comme ceux qui s'instaurent dans les relations avec la justice, la médecine ou l'école) jusqu'aux plus complètement affranchis de ces lois (comme ceux qui se constituent dans les prisons ou les bandes de jeunes). L'affirmation d'une contre-légitimité linguistique et, du même coup, la production du discours fondée sur l'ignorance plus ou moins délibérée des conventions et des convenances caractéristiques des marchés dominants ne sont plus possibles que dans les limites des marchés francs régis par des lois de formation de prix qui leur sont propres, c'est-à-dire dans des espaces propres aux classes*

*dominées, repaires ou refuges, des exclus dont les dominants sont de fait exclus, au moins symboliquement, et pour les détenteurs attirés de la compétence sociale et linguistique qui est reconnue sur ces marchés. L'argot du « milieu », en tant que transgression réelle des principes fondamentaux de la légitimité culturelle, constitue une affirmation conséquente d'une identité sociale et culturelle non seulement différente mais opposée, et la vision du monde qui s'y exprime représente la limite vers laquelle tendent (masculins) des classes dominées dans les échanges linguistiques internes à la classe, et plus spécialement, dans les plus contrôlés et soutenus de ces échanges comme ceux du café, qui sont complètement dominés par les valeurs de force et de virilité, un des seuls principes de résistance efficace, avec la politique, contre les manières dominantes de parler et d'agir. » (Bourdieu, 1983, pp.102-103)*

Ainsi, selon P. Bourdieu, la résistance et le refus de s'assimiler aux discours dominants se trouvent chez les hommes (les jeunes moins intégrés), en rejetant les façons de parler légitimes. À l'opposée, W. Labov indique que les femmes (femmes et jeunes filles scolarisées) sont aptes à intégrer et à participer au marché dominant.

### **3. Les minorités linguistiques**

La définition de minorité linguistique n'est pas une affaire aisée. Les Nations Unies ont proposé une définition du terme *minorité* dans une tentative d'en saisir ses caractéristiques :

*Le terme minorité inclut uniquement les groupes non dominants d'une population qui possèdent et souhaitent préserver des traditions ou des caractéristiques ethniques, religieuses ou linguistiques stables, nettement différentes de celles du reste de la population.<sup>1</sup>*

Il résulte de cette définition deux caractéristiques, une objective et l'autre subjective. Les critères objectifs pris en considération dans la définition onusienne de *minorité* sont :

-Premièrement, existence dans le même État, de groupes différents, avec des caractéristiques ethniques, religieuses ou, sociales stables.

-Deuxièmement, des groupes ont des traits différents du reste de la population.

-Troisièmement, une minorité est un groupe qui se trouve en nombre inférieur, il est en position de dominé.

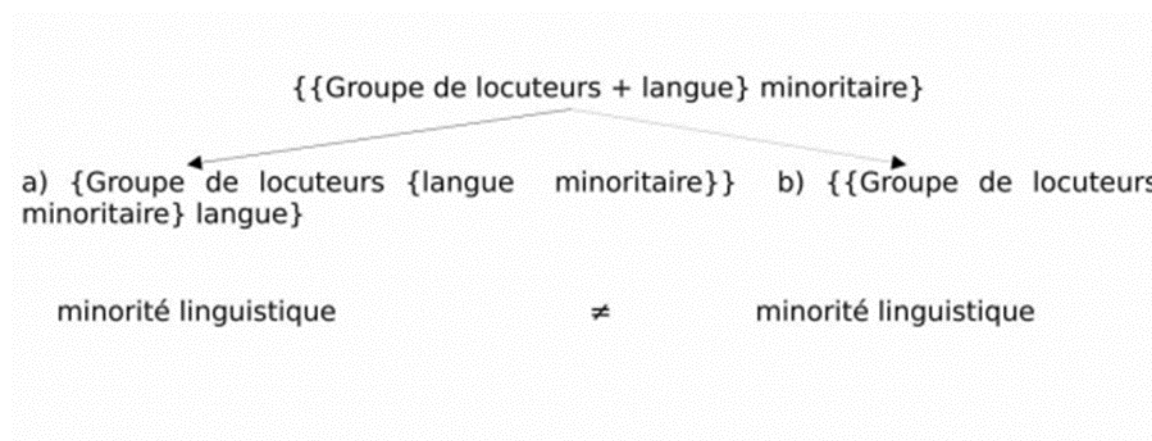
<sup>1</sup> Unites Nations, Sub-Commission on Prevention of Discrimination and Protection of Minorities, 1977. Document ONU :E/CN.4/Sub.2/384/Rev.1.

-Quatrièmement, les membres de la minorité doivent être des ressortissants de l'État d'un point de vue juridique.

Concernant les critères subjectifs, cela concerne la volonté et le désir des minorités de préserver une langue, une culture qui découle d'une identité distincte. De ce fait, une minorité linguistique de sa part est un ensemble de locuteurs qui parlent la même langue minoritaire.

Autrement dit, une minorité linguistique pourrait être :

- Soit un groupe visiblement minoritaire qui parle plusieurs langues pas nécessairement minoritaires. Par exemple, le nombre de personnes parlant différentes langues en France, pourrait être qualifié de *minorité linguistique*. En effet, l'adjectif *minoritaire* porte sur la langue et non pas sur le groupe de locuteurs qui la parle. Ainsi, la langue est définie d'abord comme minoritaire et ensuite le groupe déclaré comme *minoritaire*.



**FIGURE1** : Portée de l'adjectif minoritaire

Ainsi, la minorité est liée à l'infériorité numérique. Une minorité constitue une partie d'un ensemble national. On peut compter un nombre inférieur de francophones et d'hispanophones successivement au Canada et aux USA. Ce dernier pays a l'anglais comme langue nationale, mais des millions de personnes parlent également d'autres langues comme l'espagnole, l'allemand, l'irlandais. Donc tous ces groupes vont-ils être considérés comme minorités linguistiques ? En Espagne, les catalans ou les basques constituent des minorités linguistiques, mais ils sont nombreux et ne constituent pas une minorité localement dans leurs régions où le catalan et le basque sont majoritaires par rapport à l'espagnol. Les minorités sont existantes dans tous les pays. D'un point de vue géopolitique, on peut les classer de cette manière :

- Des minorités géographiquement dispersées : sont présentes sur l'ensemble d'un territoire national ou morcelées entre plusieurs États. Certains pays se composent de plusieurs populations relevant de différents groupes linguistiques dont aucun n'est majoritaire. C'est une situation que l'on trouve dans beaucoup de pays africains, qui se composent de plusieurs communautés linguistiques dont aucune n'est majoritaire. Ainsi les locuteurs de ces langues constituent des minorités linguistiques dans leurs pays.

- -Des minorités plurinationales morcelées : c'est le cas des peuples d'Afrique, comme le swahili parlé par un groupe ethnique morcelé dans plusieurs États, le wolof, ou le berbère parlé dans différents pays comme le Mali, le Niger, la Libye, l'Algérie. Le kurde est parlé dans différents pays, par le même peuple kurde (Irak, Iran, Syrie, Turquie...) Le colonialisme, en traçant les frontières politiques, n'a pas pris en compte les frontières linguistiques.

## Cours5 : La variation : un concept de l'usage communautaire de la langue

### Introduction

La variation linguistique désigne les différences d'usage observées au sein d'une communauté linguistique. Ces différences peuvent dépendre de plusieurs facteurs, comme les facteurs géographique, social, situationnel... Une variation montre que dans une communauté linguistique partagent la même langue, mais n'en font pas le même usage, selon leur identité, position sociale ou le contexte.

### 1. Fondements de la variation linguistique et son origine

A la fin du XIX siècle et la moitié du XX siècle, il régnait une Europe une tradition dialectologique traitée par une approche comparative et historique de la langue et qui a été diffusée aux USA par A. Martinet, puis transmise par U. Weinreich. Le concept de variation a été introduit et conceptualisé par les travaux de W. Labov. Ceci dit, il existe des linguistes bien avant Labov ayant travaillé sur des formes « non normées », « marquées » ou « fautives », citons les travaux H. Frei (1929) sur une *Grammaire des fautes*, *Le traité de stylistique* de C. Bally (1905). De ce fait, les travaux de W. Labov et ceux de l'école « variationniste » marquent le début effectif du concept de « variation » et simultanément la naissance de la sociolinguistique. L'objet d'étude de W. Labov est l'étude de la langue d'une communauté linguistique via l'étude des variations s'y trouvant, en cherchant des variables linguistiques corrélées à des spécificités sociales telles que les conditions socioprofessionnelles ou conditions de production du discours des locuteurs.

W. Labov s'est posé un ensemble de questionnements importants pour la recherche variationniste :

*« L'évolution linguistique est-elle orientée ? Quelles sont les contraintes universelles qui s'imposent au changement linguistique ? Pour quelles raisons de nouveaux changements linguistiques émergent-ils ? Pourquoi les gens ne parlent-t-ils pas comme ils estiment à l'évidence qu'ils le devraient ? » (Labov, 1976 :232)*

Avec la revalorisation du concept de parole, W. Labov (1976) stipule que le langage est soumis à différents changements, donc variations, du fait qu'il est en usage quotidiennement. L'homme utilise la langue pour exprimer ses pensées, ses inquiétudes, discuter, plaisanter sous pression de ses pressions et besoins sociaux (Whitney, 1901). De sa part, Weinreich et

Alii insistent sur le rejet de la forme homogène de la langue et insistent sur *l'hétérogénéité de la langue* considérée comme le point nodal de la variation :

*S'il est nécessaire qu'une langue soit structurée pour fonctionner efficacement, comment les gens peuvent-ils continuer à parler pendant qu'elle traverse des périodes de moindre systématisme ? (...) Nous soutenons que la solution de ce problème consiste à rompre l'identification entre structure et homogénéité. La clé d'une conception rationnelle du changement linguistique et, en fait, du langage lui-même est la possibilité de décrire une différenciation ordonnée au sein d'une langue utilisée par une communauté. (Weinreich et alii, 1968 :100-101)*

Suivant cette citation, W. Labov affirme le caractère hétérogène du langage, approuvant la présence de variation et d'hétérogénéité dans les communautés linguistiques. Toujours selon la même idée, soulignons la présence de facteurs à l'origine de la variation.

## **2. Les facteurs de la variation linguistique**

En sociolinguistique, le constat proéminent est celui de l'évolution et du changement des langues dans leurs usages, d'où le principe de variétés linguistiques. L'expression de ces variétés est liée intimement au changement linguistique dans lequel elles constituent le noyau essentiel, et l'ancrage synchronique d'une mutation linguistique en pluri-codes se manifestant dans diverses réalisations. Les variations linguistiques sont la source de créativité linguistique. W. Labov estime que « *l'existence de variation et de structures hétérogènes dans les communautés linguistiques étudiées est une réalité bien établie* » (W. Labov, 1976 :282).

La variation linguistique est de ce fait un mouvement de variation au cœur de chaque langue. La sociolinguistique en tant que discipline regroupe deux éléments fondamentaux, à savoir la société et la langue. F. Gadet (1992) présente deux formes de variations : l'une est selon les usagers et l'autre selon l'usage de la langue. Suivant F. Gadet, la variation selon les usagers concerne les variations externes alors que la variation selon l'usage de la langue concerne les variations internes de la langue. À cet effet, il faut faire la distinction entre variation interne et variation externe. Ainsi, les facteurs externes facilitent l'explication de la variété linguistique par des faits non linguistiques, mais pas des faits extralinguistiques.

En résumé, la linguistique variationniste distingue deux formes de variation :

- Une variation interne connectée directement à la langue.
- Une variation externe concerne directement les locuteurs.

## 2.1 La variation interne

Il s'agit dans ce cas de restructuration à l'intérieur même de la structure de la langue, de remplacer par exemple des formes complexes qui peuvent induire en erreur ou prêter à confusion par des formes simples. Par exemple, la forme du futur peut être confondue avec le conditionnel. Ainsi la forme de « je partirai » présente une homophonie avec le conditionnel, ainsi cette forme peut être remplacée par « je vais partir ».

W. Labov (1994) précise que la variation interne est très complexe à étudier. Pour conclure, la variation interne a pour objectif d'expliquer cette richesse par des faits linguistiques.

## 2.2. La variation externe

Ce sont les facteurs sociolinguistiques qui influencent la langue, comme les changements technologiques, culturels, économiques, les contacts de langues, le statut de la langue, la pression normative et le degré de pression et de sensibilité à cette norme...etc.

## 4. Les sources de la variation linguistique

Il existe différentes sources ou facteurs qui influent sur les variations linguistiques. Nous en citons dans ce qui suit cinq :

### - La géographie

Le facteur géographique joue un rôle important dans la variation linguistique. La langue n'est pas employée de la même manière selon les régions. En effet, la distance, le relief ou l'isolement géographique favorisent l'émergence de dialectes et de parlers régionaux. Prenons le cas de l'arabe dialectal en Algérie, il diffère d'une région à une autre. Prenons l'exemple suivant : en Oranie les gens disent « kirak ? » (Comment vas-tu ?), en Algérois « wechrak ? », en constantinois « chkounek ? », pour dire les garçons, à l'ouest on dit « chachra », en algérois « drari ou lewlad ».

Le même phénomène est également observable dans les variétés amazighes, comme le kabyle, le chaoui, et le Tamachek qui se sont développés séparément dans des zones géographiques éloignées et distinctes (montagnes, hauts plateaux et déserts). Exemple : en kabyle on dit Tamurt pour désigner le pays, en chaoui on dit hamurt. La différence ici est d'ordre phonétique.

Ce phénomène est aussi observable dans d'autres langues, comme le français. Dans certaines régions de France on dit pain au chocolat et dans d'autres on dit chocolatine.

Pour récapituler, la géographie a un impact essentiel dans la manière dont la langue change et se diversifie.

- **L'âge** : le facteur âge est considéré comme un élément important qui influence la manière d'utiliser la langue par les individus, c'est un facteur de diversification linguistique. En effet, chaque génération développe son propre style linguistique. Ainsi, les jeunes, les adultes et les personnes âgées ne s'expriment pas toujours de la même manière. L'appartenance à telle ou telle génération permet d'utiliser telle expression et pas d'autres. Les jeunes et les autres catégories possèdent un code langagier différent l'un et l'autre. À titre d'exemple, les jeunes emploient des expressions familières ou des mots empruntés aux réseaux sociaux, ainsi que l'emploi des anglicismes comme *okay, chat, story, like* ou encore des abréviations comme *kt, zik* et des mots empruntés à l'arabe *wesh*. Par contre, les personnes âgées ont tendance à utiliser un langage formel et traditionnel. L'usage fréquent de vous, témoigne de l'éducation et du respect qu'ils vouent aux autres est signe de distanciation aussi, par rapport aux jeunes qui ont tendance à tutoyer. La langue devient un marqueur d'identité générationnelle.

- **Le sexe** : les sociolinguistes s'entendent à dire que le sexe du locuteur influe sur le choix d'une telle ou telle expression. En effet, W. Labov souligne que les femmes ont tendance à employer des expressions de prestige lorsque différentes expressions sont au choix. Les femmes ont tendance à employer de nouvelles expressions plus que les hommes, les hommes emploient beaucoup plus des expressions non standard. « *Les femmes, plus sensibles que les hommes aux modèles de prestige, utilisent moins de formes linguistiques stigmatisées, considérées comme fautives, en discours surveillé* » (Labov, 1998, p.30).

- Les femmes souvent font très attention à leur prononciation qui est soignée donc proche de la norme standard. En français par exemple, elles tendent à prononcer plus souvent le « e » final. Elles emploient un vocabulaire plus expressif ou nuancé, alors que les hommes emploient des mots grossiers ou techniques.

- Langage usuel : mon mec.

- Langage administratif : mon mari, mon époux.

Il est à constater pour conclure que dans les changements linguistiques, les femmes ont beaucoup plus tendance à innover leurs pratiques langagières. Le sexe est un facteur essentiel dans la variation linguistique puisqu'il permet de choisir les mots, d'adapter la prononciation, de structurer le discours, et influence la représentation sociale du locuteur.

-**L'origine sociale** : l'origine sociale ou la classe sociale est l'un des facteurs principaux qui jouent un rôle dans la variation linguistique. Elle fait référence à la position de l'individu

dans la société en fonction de son niveau d'instruction, sa profession, son salaire et son milieu familial. Ainsi, l'usage du langage varie les classes sociales. Labov (New York, années 1960) a effectué des recherches sur la prononciation du /r/ et a démontré qu'il variait selon les classes sociales. Plus la classe sociale est élevée, plus le son est nettement prononcé. La langue est vue et envisagée comme un marqueur d'identité sociale. Ainsi, on peut reconnaître l'origine sociale d'un individu à sa façon de parler. Ceci dit, certaines formes linguistiques sont valorisées (prestige) et d'autres stigmatisées. Ce phénomène fait que des individus de certaines classes sociales élevées font des hypercorrections pour se montrer supérieurs par rapport aux autres individus de classes inférieures.

## Cours6 : Typologie des variations linguistiques

### Introduction

La typologie des variations linguistiques facilite la classification de différents types de différence que l'on trouve dans une langue, en fonction de plusieurs facteurs sociaux, géographiques ou situationnels. Ainsi, la variation linguistique indique qu'une même langue n'est pas uniforme, elle est en perpétuelle mutation et varie selon les locuteurs, les lieux, les situations et les époques. Nous distinguons quatre types de variations linguistiques. La première variation (diachronique) dévoilée par de Saussure (1968) qui ne relève pas directement de la sociolinguistique. Les autres variations diatopiques (géographiques) et diastratiques (sociales) sont introduites par Flydal (1951), la dernière variation (diaphasique) introduite par Coseriu (1966).

Selon Gudrun Ledegen<sup>2</sup>, Dans la littérature francophone, on a pris l'habitude de classer, suivant Coseriu (1969) les variations en fonction de différentes dimensions : selon le temps (diachronique), l'espace (diatopique), les caractéristiques sociales des locuteurs (diastratique) et les activités qu'ils pratiquent (diaphasique). On ajoute parfois une dimension en fonction du chenal – oral ou écrit – employé (diamésique). Ce classement prend comme principe de classement le locuteur : il regroupe la variation interpersonnelle d'une part (dépendant des individus eux-mêmes, selon des angles différents, dans le temps, selon le lieu, et suivant la position sociale), et la variation intrapersonnelle (selon l'usage et le répertoire d'un même locuteur dans différentes activités : situation et chenal). Même s'il est commode pour l'analyse de tenter d'isoler ces dimensions, elles vont souvent de pair :

*« Le découpage en types de variation laisserait attendre une discontinuité, alors que diatopique, diastratique et diaphasique interagissent en permanence : les locuteurs emploient d'autant plus de formes régionales que leur statut socioculturel est plus bas et que la situation est plus familière, et le spectre diastratique est donc plus large au bas de l'échelle sociale »* (Gadet 2003, p. 15)

D'autres variables ont parfois été interrogées, comme l'âge du locuteur (...), son appartenance sexuelle (Giddens 1989 ; Tannen 1991, 1993 ; Eckert 1989, notamment dans le cadre des « gender studies » ou pour les études francophones, Armstrong, Bauvois, et al. 2003 ; Aebisher et Forel 1983) sans toutefois avoir été autant systématisées que les dimensions préalablement citées. On appelle variation inhérente, les variantes présentes dans le discours

---

<sup>2</sup> Ledegen Gudrun & Léglise Isabelle, « Variations syntaxiques dans le français parlé par des adolescents en Guyane et à la Réunion », Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique. Mélanges offerts à Jacqueline Billiez, Patricia Lambert, Agnès Millet, Marielle Rispaïl & Cyril Trimaille édts, 2007, p. 95-106.

d'un même locuteur dans une situation inchangée, elles sont non explicables par les catégorisations précédentes et semblent non liées à des caractéristiques extralinguistiques.

### 1. La variation diatopique

Ou variation géographique fait référence aux différences linguistiques pouvant exister d'une région à l'autre. Autrement dit, la variation linguistique existe en fonction de l'espace géographique. Cette variation est aussi connue sous le nom de *régionalisme*, le produit d'une même langue. On obtient ainsi, les *dialectes*, les *régiolectes* ou les *topolectes*.

En français, nous constatons ces différences à travers l'usage de différents mots pour désigner un seul objet, par exemple, en France on dit chocolatine dans une région et pain au chocolat dans une autre région, septante, nonante, dringuelle en Belgique, char au Québec, cornet en Suisse.

**2. La variation diastratique :** est un type de variation linguistique, il est lié au groupe social du locuteur. Cette variation désigne les différences de langue selon les milieux sociaux. Il s'agit dans la terminologie française de sociolecte. Il est à noter que le terme dialecte en anglais prend en compte le côté régional et social, alors que la conception française, n'englobe le dialecte que d'un point de vue géographique mais pas le social.

Observons cet exemple, pour illustrer le niveau de langue selon le milieu social :

-Dans la langue populaire on peut dire : j'sais pas c'qu'ya. (La prononciation est relâchée).

-Dans la langue standard, on peut dire : je ne sais pas ce qu'il y a (langue neutre, norme sociale moyenne)

-Dans la langue soutenue on peut dire : je l'ignore (style recherché, niveau de langue élevé)

Le sociolecte est une variété de langue propre à un groupe social donné, c'est la manière distinctive de parler d'un milieu social, d'une classe, d'un groupe professionnel ou d'une communauté sociale.

### 3-La variation diaphasique

Elle concerne les changements qui peuvent survenir dans la langue selon la situation de communication. En effet, on ne parle pas de la même façon selon le contexte, à qui l'on

s'adresse, et où on se trouve. Dans ce cas, il s'agit de l'usage des différents registres de langue.

**Exemples typiques : t'es là ?/Êtes-vous là ?**

Dans cette variation, il est question au locuteur d'adapter la langue au contexte et à l'interlocuteur.

#### **4-La variation diachronique**

Désigne les changements, l'évolution d'une langue à travers le temps. Le mot « diachronique » vient du grec, composé de deux mots :

**Dia** : à travers

**Chronos** : le temps

Les changements peuvent survenir sur le plan lexical, phonétique, lexical, syntaxique ou sémantique. Observons ces exemples :

-Moult (au Moyen Âge) / beaucoup (forme actuelle) : changement lexical.

-Oisel (XVI siècle) / oiseau (forme actuelle) : évolution phonétique.

-vilain (autrefois paysan) / aujourd'hui méchant : évolution sémantique.

#### **5-La variation diagénique**

Ce type de variation est moins cité que les autres et elle désigne la différence linguistique entre les hommes et les femmes. L'étymologie du mot vient du grec :

**Dia** : à travers

**Genos** : le sexe, le genre

Cette variation démontre comment le sexe du locuteur peut influencer le choix des mots, la prononciation, la forme grammaticale ainsi que la manière de s'exprimer (ton, politesse, intensité, etc). Comme expliqué auparavant les femmes utilisent un langage soigné, respectant la norme et expressif, alors que les hommes emploient un langage familier, technique, moins affectif.

Pour conclure, la variation est un concept essentiel de la sociolinguistique, il voit le jour grâce à des sociolinguistes comme Weinreich et w.Labov. Leur intérêt s'est posé sur l'étude de la langue et de son usage et de ses usagers, à l'opposé des structuralistes qui

s'intéressaient à la norme. À la suite des travaux de Labov, Françoise Gadet considère la variation comme essentielle. « *La variation est constitutive du fonctionnement même de la langue : il n'y a pas de langue sans variation* » (F. Gadet, *La variation sociale en français* 2003)

Elle propose une nouvelle classification typologie fonctionnelle (ou interne /externe), en distinguant deux grandes catégories de variation :

-Variation interne (linguistique) : elle concerne les changements qui surviennent dans le système de la langue elle-même (sons, grammaire, lexique...)

-Variation externe(sociale) : changements influencés par des facteurs externes sociaux ou contextuels (âge, sexe, région, situation, statut social).

-Trois facteurs essentiels sont à l'origine de la variation :

- des facteurs intralinguistiques : ce sont des restructurations à caractère présumé optimalisant, qui consistent, au sein même du système structurel, à substituer aux formes compliquées ou prêtant à confusion, des formes simplifiées. Par exemple, la forme « mangerai » du futur présente un risque d'homophonie avec le conditionnel. Ainsi, elle tend à être remplacée par « je vais manger ».

- des facteurs interlinguistiques (ou intersystémiques) : ce sont des phénomènes décrits comme 'interférences' ; ils vont de l'emprunt lexical à des modifications plus ou moins importantes du sens des mots ou morphèmes, jusqu'à prendre la forme de la convergence\*, qui est l'élimination d'une variante native sans contrepartie dans la langue dominante, au profit d'une variante ayant un homologue dans la langue dominante.

- des facteurs extralinguistiques : ce sont les facteurs dits sociolinguistiques (comme la pression normative, le degré d'exposition et de sensibilité à cette norme, une situation de contact linguistique, le statut de la langue, ses modes d'appropriation, des changements technologiques, culturels, économiques, etc.).

## Cours7 : La variation et la norme

### Introduction

La normalisation linguistique est un processus sociolinguistique et politique qui a pour but de rendre une langue conforme à un certain nombre de normes stables et reconnues afin qu'elle puisse être employée dans tous les domaines de la vie sociale. Ainsi, la normalisation linguistique se pose comme objectif d'établir, fixer et fixer les normes d'usage d'une langue (orthographe, grammaire, vocabulaire, .)

### 1.Qu'est-ce qu'une norme ?

Le débat autour de la norme linguistique et des différents types de variation ne date pas d'aujourd'hui. Les adeptes du « bon usage » se sont donné pour mission la défense de la langue, connus aujourd'hui par le qualificatif de « puristes ». En effet, *« le purisme ne regarde pas la langue comme un ensemble structuré mais il égrène des listes de prescriptions. (...) il prohibe, exclut, édicte. (...) Les formes du purisme passent par le génie de la langue »*<sup>3</sup>

Ainsi, les puristes considèrent que toute intrusion ou tentative de changement de la langue sans l'aval de l'Académie française est vouée à l'échec. L'Académie française est la seule institution officielle dépositaire de la langue française s'occupant de la norme et du non usage. En effet, les menaces sur la langue française peuvent survenir de tous les côtés, de l'intérieur comme de l'extérieur. La menace extérieure vient justement de la langue anglaise. Suivant cette idée, Françoise Gadet déclare que :

*« Les Français adhèrent ainsi à la représentation d'une langue unique, immuable et homogène menacée de l'intérieur et de l'extérieur. Les métaphores des menaces perdurent depuis les vitupérations contre l'italien au XVI<sup>e</sup> siècle, sur les registres du patrimoine en péril, de la guerre, de la continuation ou du viol ; et l'ennemi aujourd'hui est l'anglais, au profit duquel le français a perdu son statut international »*  
(2003 :20)

De sa part, Baggioni, stipule que :

*« Dans le domaine français, à l'époque classique (XV - XVI), tout ce qui est grammaire [...] est normatif sans complexe: à cette époque, une science est à la fois descriptive et normative, et on ne voit pas du tout l'intérêt de distinguer deux éventuels moments dans l'activité de connaissance (pour la bonne raison que la science classique ne les distingue pas ontologiquement). [...]. La grammaire est un «art-science» et il est normal que le grammairien vise à régler la langue dont il décrit le (bon) usage.*

<sup>3</sup> YAGUELLO,Marine,2003,Le grand livre de la langue française, Paris, Le Seuil,p.110

*C'est au milieu du XIX<sup>e</sup> , avec le triomphe de la linguistique historique, que le normativisme devient «honteux» et que l'expression bon usage quitte peu à peu la scène scientifique et a tendance à être périphérisée [... ]. Avec le développement de la sociolinguistique, par la critique des présupposés du structuralisme [... ], il a bien fallu envisager cette réalité normative qu'on avait voulu réduire à une fausse conscience ou à une idéologie linguistique confondue avec le purisme [ainsi que] la prise en compte de la variation linguistique et/ou langagière, de même qu'une réflexion sur des questions connexes, comme celle de la langue nationale [... ] ». (Baggioni, 1997, p. 217-218).*

Ainsi, la norme constitue un ensemble de règles qui régissent le fonctionnement de la variété de la langue valorisée et admise dans la communauté linguistique. Elle est un « *ensemble de lois qui régissent l'usage de la langue en la contrôlant par des pratiques de correction et/ou de prescription et par conséquent d'acceptabilité* »<sup>4</sup>

Le concept de norme est polysémique et peut être envisagé de différentes manières selon le domaine. Dans le dictionnaire de linguistique, Dubois et al (2013) a défini la norme de la manière suivante :

*« On appelle norme un système d'instruction définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal, esthétique ou socioculturel. La norme, qui implique l'existence d'usages prohibés, fournit son objet à la grammaire normative ou grammaire au sens courant du terme. »*

Il est question ici de règles grammaticales qui régissent le fonctionnement de la langue et par conséquent d'envisager la langue du point de vue du *juste* et du *faux*. Ainsi, tout ce qui ne respecte pas les règles grammaticales est considéré comme faux et à rejeter, et tout ce qui respecte les règles grammaticales doit être valorisé et vu comme du bon usage.

En effet, un locuteur dans sa communauté linguistique peut déterminer la classe sociale de son interlocuteur et sa hiérarchie par le simple fait d'échanger avec lui. Dans son ouvrage *Sociolinguistique*, W. Labov dit ceci :

*« Il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue » (1976 :28)*

<sup>4</sup> REBOURCET, Severine, 2008, « Le français standard et la norme : l'histoire d'un nationalisme linguistique et littéraire » à la française ». Communications, lettres et sciences du langage.vol2,n°1(printemps)p.107

On constate alors qu'il y a différentes manières de parler au sein de communautés linguistiques, et cela peut nourrir des jugements de valeurs que les locuteurs partagent entre eux où certains usages sont valorisés et d'autres stigmatisés. La norme permet de parler de bon et de mauvais usage de la langue.

## 2-Les types de la norme

Plusieurs typologies sont proposées par différents auteurs, nous proposons la typologie faite par Marie-Louise Moreau (1997)

### - 2.1. Les normes de fonction (ou objectives)

Ce sont l'ensemble des habitudes linguistiques en commun observées dans une communauté linguistique. Pour Marie-Louise Moreau (1997 :219)

*« Ce sont les règles qui sous-tendent les comportements linguistiques, indépendamment de tout discours méta ou épi linguistique. Observer les normes de fonctionnement revient à considérer un groupe d'individus et à examiner quelles unités ils utilisent, dans quelle combinaison, avec quelles valeurs, dans quelles situations, etc »*

Les normes permettent de dégager les règles en usage dans la communauté linguistique. Il est par exemple commun dans la langue française de mettre l'auxiliaire devant le verbe, chose que tout locuteur doit respecter.

### 2.2. Les normes descriptives : Selon Moreau (1997 :219), ces normes :

*«...décrivent les normes de fonctionnement, qu'elles rendent donc explicites. Elles ne peuvent être considérées comme descriptives que dans la mesure où elles se bornent à enregistrer les faits, sans associer de jugement de valeur à la description, sans hiérarchiser les normes de fonctionnement concurrentes. »*

Il s'agit, dans ce cas, d'établir des règles constatatives pour observer les différentes régularités propres à l'usage de chaque groupe social. Autrement dit, les normes descriptives évoquent les normes de fonctionnement mises en lumière par les descriptions qui en sont faites.

Par exemple : les différentes manières d'exprimer le même énoncé.

### 2.3. Les normes prescriptives :

M.L. Moreau a opposé ces normes aux précédentes (normes de fonctionnement et descriptives). Ces dernières sont dépourvues de jugements de valeur sur les différentes façons d'exprimer un énoncé, raison pour laquelle elles sont considérées comme « objectives »

### 2.4. Les normes évaluatives (subjectives) : Selon Moreau (1997 :222), les normes évaluatives :

« ...attacher des valeurs esthétiques affectives ou morales aux formes : ainsi, quand la priorité va au capital symbolique, les formes préconisées sont jugées belles, élégantes, etc. Les stigmatisées étant perçues comme dysphoniques, relâchées, vulgaires... Quand c'est au groupe que la priorité est accordée, les formes préconisées sont ressenties comme, par exemple, plus excessives, plus chaleureuses, les autres étant prétentieuses et froides, etc La hiérarchisation en fonction de la priorité à la tradition attachera aux traits de variété privilégiée les adjectifs, vrai, authentique, pur, etc »

Il s'agit ici d'attitudes et de représentations sociales. Ces normes évaluatives peuvent être explicites ou implicites et ouvrent la voie ainsi aux stéréotypes.

### **2.5. Les normes fantasmées**

Ces normes peuvent être collectives ou individuelles. Elles sont tirées de la théorie de l'imaginaire de Houdebine 1992. C'est un « ensemble abstrait et inaccessible de prescriptions et d'interdits que personne ne saurait incarner et pour lequel tout le monde est en défaut »<sup>5</sup>. Il s'agit là d'attribuer de la légitimité ou de l'illégitimité à une variante de la langue, et de ce fait d'imposer dans le cadre d'une stratification sociale où la classe supposée supérieure impose sa variété et une certaine hiérarchie des productions langagières.

## **3. Les variétés linguistiques**

Dans toute communauté linguistique, il existe des variétés, chose sur laquelle les différents linguistes, sociolinguistes, et les ethnographes et anthropologues s'accordent. On souligne la présence de trois variétés essentielles à savoir des variétés régionales (régiolectes), sociales (sociolectes) et individuelles (idiolectes).

### **1.3.Des variétés régionales**

Dans les différentes régions où le français est parlé, on peut constater que la question de la norme est confrontée à celle de variation. En effet, l'idée selon laquelle il existe une seule norme de la langue française est illusoire. On peut bien voyager dans différentes régions, que ce soit en France ou en dehors de ce pays, on constatera l'existence d'un usage particulier. Dans les pays où le français est langue étrangère ou seconde, le phénomène de variation peut être en rapport avec le processus d'apprentissage. Cependant, le phénomène de variation existant dans les pays où le français est langue maternelle, il s'agit d'un phénomène de « norme endogène », dans lequel le processus d'apprentissage, n'a strictement pas d'impact sur le processus d'apprentissage. La norme endogène désigne la représentation de l'usage neutre

et objectif de la variété, vue par les locuteurs. Par exemple, le français parlé au Luxembourg et en Belgique diffère de celui de France (accent, prosodie, lexique, phonétique, morphosyntaxe).

Le français parlé en Algérie s'est doté d'une norme algérienne, dans la mesure où ce français est ouvert à l'emprunt (à l'arabe dialectal, standard et au berbère).

#### **1.4. Des variétés sociales**

Les individus ne parlent pas tous de la même manière mais suivant leur classe sociale. Et l'on peut facilement détecter la position sociale du locuteur à sa façon de parler. En effet, la classe ouvrière a son langage qui diffère de la classe bourgeoise et vice versa.

#### **1.5. Des variétés individuelles**

Chaque individu, de par ses propres caractéristiques, mentales, physiologiques et attitudes peut s'exprimer de façon particulière et unique. Les variétés de la langue, peuvent être divisées en deux variétés :

-Variétés permanentes comme l'idiolecte (variété propre à l'identité personnelle du locuteur) et le dialecte (une variété liée au positionnement géographique et social du locuteur)

-Variétés occasionnelles comme les niveaux et les registres de langues. Ceux-ci dépendent de la situation de communication immédiate.

### **4. Des cas de variation linguistique**

La langue n'est jamais un système figé et immobile, elle change, se transforme et elle se manifeste différemment selon les contextes. Cette richesse interne, nommée variation linguistique constitue l'un des fondements de la sociolinguistique moderne. La variation à l'opposé de la vision homogène et normative de la langue, elle proclame la pluralité de la langue et qu'elle reflète des réalités sociales, culturelles, géographiques et identitaires.

Les travaux de William Labov ont montré que la variation n'est pas aléatoire : elle est socialement structurée. Elle dépend de facteurs tels que le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la profession, etc

Ainsi, les différentes formes d'une même langue -accent, registres, dialectes, styles- ne sont pas des erreurs mais des manifestations légitimes d'un système linguistique dynamique.

#### **4.1. Le jargon : Le jargon serait**

- Un langage déformé, mélangé, hétéroclite.

-Un langage particulier à une profession, un groupe ou un métier particulier. On cite par exemple le jargon des linguistes, des médecins qui se comprennent entre eux.

#### 4.2. L'argot

L'argot est une sorte de jargon de classe marginale, pauvre, comme les malfaiteurs, la pègre. Son usage au début était perçu comme cryptique. C'est un langage propre à certaines professions, personnes ou groupes clos. D'ailleurs son premier sens faisait référence à des malfaiteurs, voleurs...etc

L'argot permet de marquer la dimension identitaire du groupe, et contient un aspect ludique et cryptique, comme c'est le cas avec l'argot des jeunes défavorisés des cités et des banlieues françaises par exemple.

Il existe d'autres variétés qui naissent des contacts de langues comme :

#### 4.3. Les créoles

Les langues créoles occupent une place singulière dans le paysage linguistique mondial. Longtemps marginalisées, considérées comme des « patois » ou des variétés inférieures, elles font aujourd'hui l'objet d'une reconnaissance scientifique croissante. Leur étude constitue l'un des champs majeurs de la sociolinguistique, de la linguistique historique et de l'anthropologie linguistique, car elles témoignent d'une dynamique exceptionnelle de contact, de mélange, d'innovation et de restructuration linguistique.

Ces variétés se sont formées aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles résultats de la traite négrière pratiquée par les puissances coloniales de l'époque comme la France, La Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal, la Hollande. Ainsi, il existe des créoles formés à base des langues de ces puissances coloniales. Afin de communiquer, les esclaves et les colons ont développé des pidgins, c'est-à-dire des codes linguistiques simplifiés, utilisés comme langues de contact. Lorsque ces pidgins sont devenus la langue maternelle des nouvelles générations, ils se sont transformés en créoles, systèmes linguistiquement développés, dotés d'une grammaire complète et d'un lexique stable.

Ainsi les créoles sont nés d'un processus de créolisation, où se rencontrent et se mélangent des langues de substrat (souvent africaines, parfois amérindiennes ou asiatiques) et des langues de superstrat (généralement européennes : français, anglais, portugais, espagnol, néerlandais).

Les langues européennes ont fourni une grande partie du lexique. Cependant leur morphologie flexionnelle -souvent complexe- s'est simplifiée. Les créoles présentent donc :

- Peu ou pas de conjugaisons.

- Faible flexion nominale.
- Pas de genre grammatical.
- Des structures syntaxiques plus régulières.

Les langues africaines et autres langues non européennes ont laissé des traces profondes, notamment :

- Dans la phonologie (structures syllabiques simplifiées, types d'intonation)
- Dans la syntaxe (ordre des mots, redoublement)
- Dans certaines constructions sémantiques

Les créoles ne sont pas des langues « mixtes » ou des patchworks, mais des systèmes cohérents et innovants. Ils ont développé :

- Des marqueurs aspectuo-temporels réguliers.
- Des stratégies de négation particulières.
- Des formes de pluriels innovantes.
- Un emploi spécifique des pronoms et des déterminants.

Les créoles se trouvent dans de nombreuses régions du globe :

- Créole haïtien.
- Créole des Antilles (martiniquais, guadeloupéen).
- Créole réunionnais.
- Créole seychellois.
- Créole mauricien.

Créoles à base anglaise :

- Jamaïcain (patois)
- Bélizien
- Nigérian pidgin (parfois semi-créolisé)
- Créole d'Océanie (tok pisin, bislama) et d'autres créoles à base portugaise, espagnole ou néerlandaise

#### **4.4. Les pidgins/ Sabir**

Les pidgins et le sabir sont des systèmes linguistiques dont la structure est simple, dans lesquels le lexique et la structure grammaticale sont limités et rudimentaires. Le pidgin sert de langue intermédiaire et véhiculaire entre différents locuteurs qui ont des langues maternelles différentes. Le pidgin n'est la langue maternelle d'aucun. Elle est une langue de nécessité et du besoin de communiquer, créée pour cet effet, elle n'est la langue maternelle de quiconque.

Le pidgin est né du croisement et du contact entre l'anglais et les langues de l'Asie, notamment le chinois. Son vocabulaire est anglais à base grammaticale anglaise. Cette variété permet l'intercompréhension entre différentes communautés, surtout des commerçants s'exprimant en langues différentes. Le lingua franca est le sabir le plus connu, parlé autrefois autour du pourtour méditerranéen

## Cours8 : Les facteurs de l'expansion des langues

### Introduction

Le contact de langues peut être source de conflits ou de coopération, c'est le phénomène le plus en vogue dans le monde. En effet, le nombre de langues existantes dépasse de loin celui des États politiques. Concernant le nombre de locuteurs d'une langue, cela diffère de la diffusion de la langue, ça peut être très élevé tel que l'anglais, l'espagnol, le chinois, ou très bas, restreint, et cela concerne quelques langues qui sont sous risque de disparition. C'est grâce aux individus bilingues que les langues entrent en contact.

*« Le contact de langues suppose l'existence de locuteurs bilingues et met en jeu des relations diversifiées au sein des domaines cognitivo-émotionnel et sociopolitique de l'individu. Il peut cependant conduire aussi à des conflits linguistiques relatifs à son identité personnelle et sociale » ( Py,B, Être bilingue,2003)*

### 1. Situations unilingues

Les sociétés unilingues sont des sociétés pratiquement homogènes, et de nos jours, il est impossible de trouver des sociétés unilingues, sinon dans des sociétés primitives. Ces dernières sont sans États et existent en dehors de la civilisation gouvernées par un chef et vivent cloisonnées dans des forêts amazoniennes ou africaines et sont en voie de disparition. Ainsi, chaque tribu dispose de sa langue parlée par la communauté linguistique. Les situations unilingues sont vulnérables et fragiles pour différentes raisons. Tout d'abord à cause de la mondialisation qui a fait du monde un « village planétaire », grâce à la technologie. Bien qu'elle soit bénéfique au monde, cette globalisation menace l'existence de cultures et de langues minorisées, par le risque d'être avalées par les langues et cultures hégémoniques.

### 2. Le bilinguisme et le plurilinguisme

Le plurilinguisme est une manifestation linguistique complexe qui se découle de la cohabitation de différentes langues. Il existe différents types de plurilinguisme qui diffèrent selon leur espace de communication, leur fonctionnement et leur statut officiel.

#### 2.1 Le bilinguisme

Parler de bi/plurilinguisme, c'est parler du phénomène de contact de langues. C'est la situation où un individu ou un groupe est poussé à utiliser deux langues ou plus. Il est quasiment rare de trouver quelqu'un qui use seulement d'une seule langue. Les langues sont dynamiques et en contact permanent. Pour J.L. Calvet, le plurilinguisme « fait que les langues sont constamment en contact. Le lieu de ces contacts peut être l'individu (bilingue ou en situation d'acquisition) ou la communauté » (1993 :23)

Il existe plusieurs types de bilinguisme, il peut être le produit d'un individu, d'une communauté ou de tout un pays. Il y a des facteurs déterminants comme le statut des langues dans le pays, les contextes d'usage et l'interlocuteur.

Mackey considère le bilinguisme comme « *un phénomène aux dimensions multiples et chacune de ces dimensions est extrêmement variable, trait particulier au bilinguisme. Le degré de variation dépend du lieu où se trouvent les bilingues, de l'origine du bilinguisme, de la prééminence des langues et de leur fonction sociale.* » (1976 :25)

Ainsi, le bilinguisme est défini généralement comme l'usage d'au moins deux langues par un locuteur ou un groupe de locuteurs. Il existe différentes définitions du bilinguisme qui s'opposent même dans certains cas. En effet, par ces définitions, il y a celles qui considèrent le bilinguisme comme la capacité de parler deux langues sans erreurs et d'avoir des connaissances égales dans les deux langues, dans ce cas il s'agirait de *l'équilinguisme*.

Selon Mackey, « *on ne confond plus bilinguisme et équilinguisme -connaissance égale deux langues -que certains considèrent comme théoriquement et pratiquement impossible. Cette conception élargie du bilinguisme permet non seulement une étude scientifique du phénomène mais également de mesurer l'étendue d'un domaine longtemps négligé* » (1976 :14)

D'autres définitions considèrent bilingue celui qui a des connaissances minimales des deux langues. Ainsi, beaucoup de définitions ont essayé d'approcher le bilinguisme et chaque chercheur a tenté de donner une définition à partir de son terrain d'investigation, ce qui a donné une abondance de définitions sans qu'il y ait un consensus définitif.

Il faut pour cela distinguer entre le bilinguisme individuel et le bilinguisme collectif.

### **2.1.1 Le bilinguisme individuel**

Ce bilinguisme consiste à s'exprimer et parler avec aisance dans deux langues. Le bilinguisme individuel n'est guère homogène (bilinguisme déséquilibré ou asymétrique). En effet, il existe différentes façons d'être bilingue car les niveaux de bilinguismes entre individus sont variés. La connaissance et la maîtrise d'une langue mettent en avant la notion de *degré* de la maîtrise du code de la langue, de sa phonétique, syntaxe, lexicale, sémantique et la maîtrise de la langue est liée à la *fonction* autrement dit à l'usage qu'il fait de la langue dans les différents contextes (maison, dans la rue, administrations...). En effet, la compétence bilingue dépend des conditions de l'acquisition de la langue. Où l'a-t-il apprise ? quand l'a-t-il apprise ? Pourquoi l'a-t-il apprise ?

Ainsi, un bilingue peut passer d'une langue à l'autre sans qu'il fasse de confusion (*alternance bilingue*). S'il fait confusion entre les deux et que des éléments d'une autre langue pénètrent dans son discours, là il s'agit d'une *interférence bilingue*.

Dans les situations où il y a un *bilinguisme officiel*, l'individu se conforme aux langues de son État, de sa province, de son canton. Là c'est le *principe de territorialité* qui s'impose. Dans certains cas, on applique le principe de personnalité, c'est-à-dire que l'Etat se plie aux exigences linguistiques de l'individu et le sert selon ses besoins, comme c'est le cas au Canada qui sert ses citoyens dans ses deux langues officielles, soit en français ou en anglais. Alors que la Suisse applique le principe de territorialité dans ses différents cantons, qui sont régis par des langues différentes (cantons germanophone, francophone, italophone).

Il convient de signaler que la compétence et la facilité de passage d'une langue à l'autre se nomment *l'alternance* et elle intervient en fonction du sujet abordé, de l'interlocuteur, et de la situation de communication. Le respect de ces facteurs permet au locuteur de maintenir l'usage de ces deux langues sans confusion, et dès qu'une confusion est faite, il commet une *interférence bilingue*.

On distingue plusieurs types de bilinguisme en fonction de la compétence acquise dans chaque langue, du statut de la langue, de l'identité, de l'appartenance culturelle et de la place de la seconde langue dans la communauté.

### **2.1.2.-Bilinguisme équilibré/bilinguisme dominant**

Il est de coutume de définir le bilinguisme en le mettant en relation avec la notion de compétence dans les deux langues en usage. La compétence permet de mettre en lien deux compétences linguistiques relatives aux deux langues. De ce fait, nous distinguons le bilinguisme équilibré du bilinguisme dominant.

#### **a- Le bilinguisme équilibré**

Le bilinguisme équilibré se manifeste chez le locuteur disposant d'une compétence équivalente dans les deux langues sans qu'elle soit impérativement élevée aussi bien :

- à l'oral.
- à l'écrit.
- en compréhension.
- en production.
- dans les contextes formels et informels.

L'individu peut passer d'une langue à l'autre sans difficulté, selon les situations, l'interlocuteur ou le contexte socioculturel. L'individu a été exposé très tôt aux deux langues (souvent dans la famille ou à l'école), donc il s'agit d'un résultat d'une double socialisation. Les deux langues sont utilisées quotidiennement dans des domaines différents. Aucune langue ne prend le dessus dans la majorité des situations.

Exemples typiques d'un enfant élevé dans un foyer bilingue (ex : une mère francophone, un père arabophone) et scolarisé dans les deux langues. Le cas également, d'une personne vivant dans un pays officiellement bilingue (ex : Canada, français/ anglais).

Les facteurs qui favorisent le bilinguisme équilibré :

- Acquisition précoce des deux langues (bilinguisme simultané)
- Exposition intensive et continue
- Valorisation sociale des deux langues
- Education équilibrée (programme immersion, écoles bilingues)
- Contexte familial bilingue stable

#### **b- Le bilinguisme dominant**

Un bilinguisme dominant se manifeste chez un individu qui a des compétences beaucoup supérieures dans sa langue maternelle que dans une autre langue. Le bilinguisme dominant désigne une situation dans laquelle un individu maîtrise deux langues mais de manière inégale : l'une des deux langues est plus développée, plus stable et plus accessible cognitivement, tandis que l'autre est moins automatisée et généralement utilisée dans un nombre plus réduit de domaines. Dans un bilinguisme dominant :

- Une langue appelée langue dominante présente un meilleur contrôle grammatical, un lexique plus riche, ainsi qu'une fluidité communicationnelle plus grande.
- L'autre langue (appelée langue faible ou non dominante) peut être limitée à certains contextes, registres ou situations sociales, ou présenter des compétences partielles (compréhension meilleure que production, par exemple)

La dominance n'est pas un état fixe : elle évolue selon plusieurs facteurs tels que l'âge d'acquisition, l'environnement familial et scolaire, la fréquence d'usage, le statut sociopolitique des langues, les besoins communicationnels, l'immersion, l'école, l'exil, ou encore la motivation. Ainsi, un individu peut devenir dominant dans une langue apprise tardivement si celle-ci devient sa langue d'usage principal (cas classique des migrants).

### c- Bilinguisme composé/bilinguisme coordonné

Une des caractéristiques des bilingues est l'existence de deux bilingues équilibrés ou dominants dans les deux langues, qui peuvent montrer des différences sur certaines dimensions comme l'âge, le contexte d'acquisition. Ces deux éléments permettent de distinguer entre le bilinguisme composé et le bilinguisme coordonné. Selon Hamers & Blanc (1983 :168) « *le bilinguisme composé est celui qui possède deux étiquettes linguistiques pour une seule représentation cognitive, alors que chez le bilingue coordonné des équivalents de traduction correspondent à des unités cognitives légèrement différentes* »

Le bilinguisme composé consiste à acquérir deux langues dans le même contexte et environnement familial. Le locuteur connaît une seule représentation cognitive des deux langues, ainsi les vocabulaires des deux langues peuvent être fusionnés au niveau conceptuel. C'est l'exemple d'un enfant issu d'un mariage mixte où les deux parents parlent deux langues différentes. Ainsi, dans le bilinguisme composé, « *un même signifié est susceptible d'être exprimé ou codé dans deux langues* » (J. Dubois)

Le bilinguisme coordonné se réalise quand les deux langues sont apprises dans des contextes différents. Le locuteur a deux systèmes linguistiques et cognitifs distincts. C'est l'exemple de deux parents parlant deux langues différentes créant ainsi des contextes d'apprentissages séparés pour chaque langue. C'est l'exemple du français L1 à l'école, langue d'administration et du breton L2 langue maternelle, des relations quotidiennes. Les deux langues appartiennent à deux cultures différentes.

### 3. Bilinguisme précoce

Il s'agit d'une situation bilingue où l'enfant n'a pas atteint l'âge de la maturité. C'est une expérience et une situation bilingue qui accompagnent le développement mental et la croissance physique de l'enfant. Ce bilinguisme peut être subdivisé en deux catégories :

#### a. Le bilinguisme précoce simultané

Il s'agit du développement chez l'enfant de deux langues maternelles LA et LB (le cas de deux parents utilisant chacun sa langue avec l'enfant). Ce type de bilinguisme est le résultat d'un apprentissage informel dans la mesure où l'enfant est issu d'une famille d'immigrés ou le produit d'un programme scolaire bilingue mis en place.

#### b. Le bilinguisme précoce constitutif

Ce bilinguisme désigne une situation dans laquelle l'enfant acquiert deux langues simultanément dès les premières années de sa vie, généralement avant l'âge de 3 ans, dans un environnement familial ou

communautaire où ces deux langues sont présentes de manière naturelle et continue. On parle aussi de bilinguisme simultané. Il est qualifié de constitutif parce que le bilinguisme fait partie intégrante de la construction linguistique, cognitive et identitaire de l'enfant. Les deux langues se développent parallèlement, comme deux systèmes linguistiques qui s'installent ensemble au cours du processus normal d'acquisition du langage.

#### **4. Bilinguisme additif et bilinguisme soustractif**

Le bilinguisme additif prend place quand les deux langues sont valorisées. Dans ce cas, l'enfant sera avantagé et développera des réflexes cognitifs importants mieux que l'enfant monolingue. Dans le cas où la langue maternelle est dévalorisée dans le milieu socioculturel de l'enfant, celui-ci aura des difficultés de développement cognitif. Le bilinguisme dans cette situation est appelé bilinguisme soustractif.

#### **5. Bilingue biculturel et bilingue monoculturel**

Selon Hamers, il existe deux sortes de bilingues. Le bilingue biculturel est celui qui s'identifie à deux cultures, alors que le bilingue monoculturel, conserve son identité et sa culture liées à sa L1, tout en étant bilingue.

Concernant la situation linguistique en Algérie, elle se caractérise par un plurilinguisme social. C'est un bilinguisme qui peut être considéré comme précoce et tardif à la fois (un grand nombre d'enfants apprennent les langues dès leur plus jeune âge, ainsi qu'à l'école). C'est un bilinguisme équilibré, plutôt coordonné que composé.

## Cours9 : Bilinguisme et diglossie

### Introduction

Dans ce cours, notre intérêt se porte sur le bilinguisme du point de vue sociolinguistique et non pas du domaine de la psychologie ou de la pédagogie, en suivant le point de vue de William Francis Mackey( 1976 :397)

*« La linguistique ne s'est intéressée au bilinguisme que dans la mesure où il pouvait fournir une explication de l'évolution d'une langue, puisque c'est la langue et non l'individu qui constitue l'objet de cette science. La psychologie a considéré le bilinguisme comme source d'influence, sur les processus mentaux. La sociologie a envisagé le bilinguisme comme un élément dans un conflit de cultures. La pédagogie s'est intéressée au bilinguisme pour autant qu'il avait un rapport avec l'organisation scolaire et les modes de transmission des connaissances. »*

### 1. Définition de la diglossie

Depuis le XX<sup>e</sup> siècle, le concept de diglossie a connu des extensions et différentes définitions de la part des linguistes à l'instar de Jean Pischari, Charles Ferguson, Joshua Fishman et Henri Boyer. Selon ce dernier :

*« Le terme de diglossie n'est pas le simple équivalent d'origine grecque du terme bilinguisme, d'origine latine. Il a été forgé pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien parlées, mais chacune selon des modalités très particulières. C'est sur la nature de ces modalités, leur acceptation et leur permanence que les avis divergent. »*  
(1976 :10)

Certains considèrent cette situation comme conflictuelle et pas seulement le partage des usages des deux langues : Henri Boyer (1991 :46) rajoute : *« Certains dénoncent la présence d'une langue sur une autre, qui dans la plupart des situations concernées, ne manque pas d'être conflictuelle. »*

### 2. La diglossie comme conflit linguistique

Il est intéressant de voir la vision de l'école catalane de sociolinguistique qui considère que la présence de deux langues ou plus dans une même société engendre un « **conflit linguistique** ». La diglossie est l'un des phénomènes qui peuvent créer ce conflit. Cette école décrit la situation linguistique en région catalane entre le catalan et le castillan et parle de «

**situation de concurrence déloyale** » dans une époque où c'est le franquisme qui imposait sa langue. Cette école ne croit pas à la cohabitation entre deux variétés concurrentes.

*« S'il y a bien coexistence, c'est une coexistence problématique entre une langue dominante et une langue dominée. Et dans un contexte de domination, il y a forcément conflit et dilemme » (Boyer, 1996 : 19)*

Ce courant considère que les deux variétés entretiennent un rapport de dominante et dominée, donc un rapport hiérarchique. Pour lui, pour différentes raisons, géopolitique, démographique ou économique, la variété dominée va tendre à disparaître.

*« ...Le conflit est envisagé dans la durée et dans sa globalité, car on ne peut en percevoir la dynamique « linguicide » que sur plusieurs décennies, voire sur plusieurs siècles... » (Boyer, 2001 : 53)*

Cette école montre que les pratiques des locuteurs, reposent sur des représentations sociolinguistiques des images et des stéréotypes. Ainsi toutes ces valeurs ont tendance à donner une image positive de prestige et d'idéalisme à la langue dominante et une image négative, et folklorique de la langue dominée. Ainsi, la langue basse tend à disparaître au fil des années au profit de la langue haute, c'est ce qu'on nomme la « **substitution linguistique** », soit elle tend à résister en mettant en place des usages acceptés par tous. On peut résumer cette situation de cette manière :

-Le conflit linguistique existe dans toute société où une langue domine et monopolise les secteurs de communications.

-La domination d'une langue sur une autre peut s'effectuer ouvertement (répression) ou insidieusement (ruse idéologique).

La même situation s'observe dans le territoire occitan en France, où l'occitan est vu comme une langue basse et perd son prestige au profit du français qui sert de référence « haute ». L'occitan connaît une restriction d'usage et maintient sa forme orale. Ce processus de dévalorisation de l'occitan est dû à une politique délibérée de promotion du français au détriment des langues régionales.

Jean-Louis Calvet évoque le terme de « **glottophagie** » pour parler de la situation linguistique où une langue « digère » une autre langue, qui se voit dominée et finit par disparaître.

### 3. La diglossie selon Jean Pischari

Jean Pischari est un linguiste d'origine grecque, un helléniste de renommée, c'est à lui que revient le mérite d'être le précurseur de ce concept. Il a décrit et travaillé sur la situation sociolinguistique de la Grèce et l'a expliqué dans un article paru dans la revue « Mercure de France », intitulé « Un pays qui ne veut pas de sa langue », dans lequel il aborde de manière détaillée la situation de concurrence sociolinguistique vécue en Grèce et qui est devenue fatale et négative pour l'identité grecque et sa culture. En effet, l'existence de deux langues dans le pays génétiquement proches a créé un climat de concurrence et de dispute. Une de ces langues s'appelle le **Katharévoussa**, langue de prestige, prescrite comme l'unique langue d'écriture. La seconde langue est le **démotiki**, langue inférieure, utilisée par l'ensemble de la population grecque.

Jean Pischari fixa les bases du concept de diglossie à partir de cette situation sociolinguistique qui prévalait en Grèce et qui était loin d'être un simple fait de bilinguisme collectif.

Selon Henri Boyer :

*« Pischari définit ainsi la diglossie comme une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage décalé parce que l'une des variétés est favorisée par rapport à l'autre. » (idem)*

Par conséquent, la variété dévalorisée s'efface devant la variété valorisée qui devient dominante grâce au soutien qu'elle obtient de ses usagers minoritaires en nombre mais combien influents et puissants de par leur statut social, culturel et politique.

Toujours à propos de Pischari, Paul Jardel (1982 :8) explique :

*« Il introduit dans la signification du concept, à côté de faits purement linguistiques, l'aspect idéologique et conflictuel qui s'attache au phénomène »*

En effet, la situation d'inégalité entre deux langues n'est pas le fait du hasard, mais imposée par les locuteurs de la langue dominante. Paul Jardel (1982 :9) ajoute que Pischari :

*« Montre clairement en effet que le phénomène de la diglossie est lié à une situation de domination (...) d'une variété sur une autre, créée par la pression d'un groupe de locuteurs numériquement minoritaires mais politiquement et culturellement en position de force. »*

Le katharévoussa était imposée au passé par le régime militaire et voulait faire de cette langue sur le modèle du grec classique qui prenait le dessus sur le démotiki. La donne a

commencé à changer actuellement où le démotiki jouit d'un soutien officiel. La diglossie est le résultat de contacts de langues. Plusieurs pays comme les ex-républiques soviétiques vont vivre le même conflit linguistique et ethnique comme dans les Balkans où il y avait un génocide ethnique contre les musulmans et une volonté de supprimer toute allusion à une langue ou à une variété jugée néfaste.

#### 4. La diglossie selon Charles Fergusson

Charles Fergusson est un sociolinguiste américain qui a donné au concept de « diglossie » une définition différente de celle de Jean Pischari. À la suite des différentes situations sociolinguistiques, Fergusson cite deux critères distincts :

-L'état conflictuel de deux variétés issues d'une même langue.

-La coexistence de deux variétés de langue dans une société dépourvue de conflit avec des fonctions socioculturelles différentes.

Ainsi, selon Fergusson, l'une des deux variétés est dite High(haute) et vue comme langue de prestige et employée tant à l'oral qu'à l'écrit, imposée comme langue officielle, dans les communications dans l'école comme langue d'enseignement, dans la presse et les différentes institutions. Par contraste, l'autre variété qualifiée de « low » (basse) est réduite à l'usage oral. Cette stratification est le résultat d'une opération délibérée comme le souligne Robert Lafont. « Imposée d'en haut, la diglossie, ne peut être politiquement ou socialement neutre »<sup>6</sup>

Concernant le deuxième critère, les deux variétés font naître une répartition fonctionnelle entre ces langues dans le territoire géographique.

#### 5. La diglossie selon Joshua Fishman

Fishman se situe dans la même orientation que son compatriote Fergusson et garde les mêmes critères du modèle de Fergusson tout en lui octroyant une autre dimension. Selon lui, la relation génétique entre les langues ou idiomes n'est plus pertinente. Ainsi, le concept de diglossie peut englober toutes les situations sociolinguistiques marquées par les contacts de langues. Cela peut se manifester dans les contacts entre deux langues génétiquement apparentées, entre deux langues génétiquement non apparentées, entre langue et dialecte et entre dialecte et /ou parler.

---

<sup>6</sup> Lafont Rober, « Sur trois thèses », revue de sociolinguistique « Lengas », publié par l'université Paul Valéry, Montpellier III, 1981, n°9, p.96

Fishman considère le **bilinguisme** comme un **fait individuel**, peu importe la communauté linguistique à laquelle il appartient, et la **diglossie** pour lui est un **fait social** qui concerne toute la communauté, qu'elle soit grande ou petite, État, province, agglomération, ville...etc

Enfin, résumons les trois cas présentés par Pischari, Fergusson et Fishman. Suivant Pischari, celui-ci a présenté l'exemple de deux variétés issues d'une même langue :

**-Cas1 : variété1+variété2**

C'est l'exemple présenté par Pischari concernant la Grèce, où Katharévoussa et démotiki issues de la même langue.

**-Cas 2 : variété 1+variété2**

Les deux variétés sont génétiquement apparentées. Ce cas est présenté par Fergusson. C'est le cas de la langue anglaise et de la langue française, faisant partie de la famille des langues indo-européennes. Les puristes de l'Académie française essaient de protéger le français de l'intrusion de la langue anglaise.

**-Cas3 : variété 1+variété2**

Présenté par Fishman qui stipule la présence de deux langues qui n'ont aucun apparentement génétique. C'est le cas par exemple du français (famille indo-européenne) parlé en Algérie et l'arabe (chamito-sémitique)

**-Cas4 : a/ langue+dialecte (le dialecte issu de la même langue)**

Le cas des dialectes arabes issus de la langue arabe comme en Algérie, il y l'algérois, l'oranaï, le constantinois.

**b/ Langue + dialecte (le dialecte issu d'une autre langue)**Le cas du dialecte berbère par rapport à la langue arabe en Afrique du Nord.

**-Cas 5 : Langue +parler (parler issu de la même langue)**

C'est le cas de parlars régionaux comme par exemple dans l'arabe dialectal. Dans certaine région on dit par exemple ga3da au lieu de ǧa3da , le son ǧ est prononcé différemment.

**-Cas6. :dialecte1+dialecte2 (génétiquement apparentés)**

Cette situation sociolinguistique se trouve dans un endroit d'intersection linguistique.

**-Cas7 : dialecte+parler**

C'est le cas du parler rural face au dialecte, les locuteurs se trouvent stigmatisés et tentent de modifier leur parler.

**-Cas8 : parler1/parler2**

Le parler des villes ou urbain est considéré comme un parler de prestige et de modernité, alors les parlers environnants la ville voient leur parler comme dévalorisé et négatif. Les usagers essayent ainsi de modifier leur parler, spécialement du point de vue phonétique, où quelques sons sont modifiés pour donner une sonorité citadine.

## Cours10 : L'alternance codique

### Introduction

Ce cours aborde la notion d'alternance codique (ou code switching) qui désigne l'usage alterné de deux ou plusieurs langues ou variétés linguistiques au sein d'un seul et même échange verbal. En effet, ce phénomène est présent dans les sociétés bilingues ou multilingues. Les locuteurs dans cet état disposent de plusieurs ressources linguistiques qu'ils mettent en œuvre en situation de discussion selon le contexte, l'interlocuteur ou la nature du sujet abordé.

### 1. Définition de l'alternance codique

L'alternance codique suppose l'existence de deux ou plusieurs langues dans un échange linguistique et ça consiste à passer d'une langue à l'autre et cela dépend d'un certain nombre de facteurs tels que la maîtrise relative des langues en question. On emploie souvent des mots et des phrases françaises dans nos parlers algériens, devenus partie intégrante de notre langage.

Gumperz est l'un des initiateurs des études sur le phénomène d'alternance codique qu'il a abordé dans son ouvrage « *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative* ».

Pour Gumperz, l'alternance codique est « *la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou deux systèmes grammaticaux différents* » (Gumperz, Sociolinguistique interactionnelle, 1989 :64)

De son côté, Grosjean rejette les sous-systèmes et stipule que l'alternance est « l'usage alternatif de deux ou plusieurs langues dans le même énoncé ou la même conversation » (Grosjean, 1982)

Ce phénomène, appelé également code switching, est apparu avec les études qui ont suivi le concept de bilinguisme et du contact des langues. Selon Le Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage :

« *On appelle l'alternance des langues la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues*

*différentes (...) On parle aussi, à ce sujet, d'alternance de codes ou de code switching. »<sup>7</sup>*

Le premier à utiliser le terme de code-switching est Vogt (1954 :368) qui le décrit comme un phénomène non pas « *linguistique, mais plutôt psychologique avec des causes clairement extralinguistiques.* ». De sa part, Einar Haugen (1956 :40) « *le code switching se produit quand un bilingue introduit un mot non complètement assimilé d'une autre langue dans son discours.* » Avant d'être reconnue comme phénomène linguistique naturel, l'alternance codique a été jugée péjorativement et considérée comme signe « d'incompétence », « d'inculture », « d'absence d'identité » ou encore de « contamination ». Par la suite, elle a été réhabilitée et aperçue comme la capacité d'un individu à s'adapter à toutes les situations de communication.

En effet, beaucoup de travaux ont été effectués sous l'angle de différentes perspectives, ont donné une panoplie de définitions, chacune selon différentes approches optées par les chercheurs. J. Gumperz l'un des initiateurs de l'alternance codique, stipule dans ses études sur l'interactionnisme que le code-switching est « *non pas une perspective d'incompétence linguistique, mais une ressource complémentaire que le bilingue utilise pour communiquer à des fins précises* »

Gumperz établit une classification où il distingue deux sortes d'alternance codique : situationnelle et conversationnelle :

-L'alternance situationnelle : le bilingue s'adapte à la situation linguistique où il se trouve et change les langues ou les variétés employées en fonction du changement d'interlocuteur ou de sujet de discussion. Pour Gumperz (1989 :59) « *des variétés distinctes s'emploient dans certains contextes (la maison. le travail) associés à un type d'activités distinct et limité( discours en public) ou selon la catégorie d'interlocuteurs à qui l'on parle( amis, ..personnalités du gouvernement.* »

-L'alternance conversationnelle : le code switching se réalise dans ce cas dans le cœur d'une même conversation, de manière naturelle, spontanée sans que l'interlocuteur ou le sujet de conversation changent.

Pour Gumperz, le recours à l'alternance codique sert de ressource conversationnelle au locuteur bilingue qui l'emploie en fonction de ses objectifs discursifs. Suite à ses études sur les fonctions conversationnelles de multiples occurrences d'alternance, il en distingue six :

<sup>7</sup> Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Editions Larousse-Bordas, Paris,1999, p.30

-La *citation* permet au locuteur de bien argumenter ou de prendre des distances avec des propos tenus.

-La *désignation* d'un interlocuteur, facilite et permet de s'adresser à un interlocuteur bien déterminé.

-L'*interjection* permet d'exprimer quelque chose de personnel en faisant appel à un élément phatique.

-La *réitération* consiste à répéter des propos afin d'insister ou pour rendre l'idée plus claire et compréhensible.

-La *modalisation* d'un message, c'est le fait de reprendre le même message dans une autre langue pour mieux préciser la pensée.

-La *personnalisation* vs l'objectivation ; usage d'une langue dans un but personnel qui implique le locuteur dans ce qu'il dit ou veut exprimer : un point de vue personnel, subjectif ou une reconnaissance (savoir objectif)

## 2. Les différentes formes d'alternance codique

Ainsi, l'alternance est dite intraphrastique lorsqu'une langue L1 apparaît à l'intérieur d'un segment d'une autre langue L2. Exemple : *Ana rah ndir* le rapport demain.

Elle est interphrastique lorsqu'on trouve un syntagme ou même une phrase d'une langue (langue1) dans un énoncé d'une autre langue (langue2). Exemple : *Ana rah nroh* l'école.

Enfin, elle est extraphrastique, lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes, etc Exemple :

Wallah, j'étais choqué quand j'ai vu ça !

-Ya latif, c'est quoi ce bruit ? (Émotion, emphatique)

## 3.-Fonctions de l'alternance codique

1.Fonction expressive : pour exprimer une émotion, une intensité (wellah, je suis choqué)

- Chercher le mot le plus expressif.
- Simplifier un message.
- S'adapter à l'interlocuteur.

2. Fonction identitaire : pour marquer son appartenance à un groupe ou culture (azul fellawen les amis).

- Montrer de la solidarité
- Se distinguer socialement

3. Fonction pragmatique : pour adapter le langage au contexte ou à l'interlocuteur (français à l'école, kabyle à la maison)

4. Fonction ludique : pour jouer avec les langues, créer un effet humoristique ou stylistique (t'as vu, il a fait khobzboy)

## Cours11. L'interférence linguistique

### Introduction

La situation sociolinguistique en Algérie est composée de différentes langues qui se côtoient quotidiennement et le locuteur algérien se trouve dans un bain linguistique riche et différent l'un de l'autre qu'il utilise selon ses besoins, parfois inconsciemment. En Algérie, l'usage de la langue française est vu comme une marque de prestige et vouloir l'utiliser dans différentes situations a laissé apparaître une forme fautive de son emploi. Ce phénomène s'appelle l'interférence qui se produit entre deux langues qui ont deux systèmes qui pourraient être identiques sur des aspects et différents sur d'autres. Ainsi, le locuteur utilisant la langue L2, se réfère souvent à sa langue L1 ou langue maternelle dont les caractéristiques sont différentes de L2.

### 1. C'est quoi l'interférence

Mackey définit l'interférence comme suit :

*« L'interférence est l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et, de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu. Cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident. » (Mackey1976 :414)*

Ainsi, l'interférence peut être considérée comme un phénomène individuel et involontaire. Les puristes de la langue la voient comme une dérive de la norme.

Dans ce sens, Hamers considère l'interférence comme « *une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact* » (1994 :178) et il rajoute : « *L'interférence se manifeste surtout chez des locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent.* »

Le passage d'une langue à une autre devient complexe, quand les deux systèmes ne sont pas proches, autrement dit, différents. C'est le cas de contact de langues entre le français et l'arabe par exemple qui descendent de deux familles de langues différentes « *L'arabe descend de la famille chamito-sémitique, le français de la famille indo-européenne. Cela implique que les différences s'étendent aux aspects phonémique, morphologique, syntaxique, morphosyntaxique et lexical* » (Fesfes,1994 :9)

## 2. L'interférence phonétique

L'interférence phonétique se produit lorsqu'on arrive à identifier « *un phénomène de la langue cible par l'intermédiaire d'un phonème de la langue maternelle ; les deux phonèmes seront dès lors reconnus et réalisés comme étant absolument identiques* » (Dweik, 2000 :225)

Ainsi, la différence phonologique entre les deux systèmes de français et d'arabe cause et produit un nombre important d'interférences. On peut citer quelques exemples d'interférences phonétiques :

Comine / commune, sitou/surtout, phénomman /phénomène

## 3. Interférence sémantico-lexicale

Il s'agit dans ce cas d'un transfert interlingual, c'est-à-dire un mot appartenant à la langue source d'interférence faisant une intrusion dans la langue cible. Ce type d'interférence concerne les unités lexicales introduites par le locuteur dans son parler. Les locuteurs adoptent des prononciations de mots tels qu'ils existent dans leur langue maternelle.

Exemple : Il y a le **dégoutage** dans ce pays

Le locuteur ici a utilisé un néologisme (le dégoutage) utilisé dans le parler algérien au lieu de dire « le dégout ».

Exemple : On va voir une **grande** femme.

L'usage de « grande » ici est dû à une interférence lexicale. Le locuteur a puisé ce mot dans sa langue maternelle avec un équivalent de « vieille femme » qu'il a traduit littéralement en français.

### a. Le calque

Sablayrolles et Pruvost (2003 :19) définissent le calque ainsi : « *Le calque est une interférence qui ne met pas en jeu le signifiant des signes, et porte uniquement sur les structures sous-jacentes du signifié.* »

Cependant, il existe deux formes de calques :

- Calque grammatical se fait par la traduction.
- Calque lexical.

Les calques grammaticaux et les calques lexicaux sont liés car les calques grammaticaux servent généralement à introduire un emprunt ou un cliché.

### b. L'emprunt

Parmi les mots qui constituent la langue, un bon nombre est formé d'emprunts. Ce phénomène se réalise lorsqu'une langue intègre officiellement en son sein, un autre mot provenant d'une autre langue avec laquelle elle est en contact (cas du français avec l'anglais ou l'arabe). La nécessité de trouver des substantifs à de nouvelles découvertes pousse certaines langues à emprunter ces substantifs à d'autres langues pour combler le vide lexical dont elle souffre. Selon Pergnier (1989 :23) « *C'est le résultat d'interférences entre deux langues et il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus ou moins élevé de locuteurs, bilingues à des degrés divers.* »

L'emprunt se présente, cependant, sous deux formes :

- Il est dénotatif quand il fait référence à des objets nouveaux, comme les inventions technologiques.
- Il est connotatif lorsqu'il fait référence à des phénomènes sociaux, le plus souvent des effets de mode, qui s'effritent et s'oublent une fois que le phénomène est dépassé.

### c. Le glissement sémantique

Beaucoup de termes de la langue de spécialité proviennent de la langue générale, ce qui fait que le vocabulaire de la langue de spécialité et celui de la langue générale se complètent. Quand un mot de la langue générale fait son voyage dans la langue de spécialité, il donne une nouvelle signification. Comme le mot souris en informatique, ce mot a eu une nouvelle signification.

## 4. Interférence syntaxique

Cette interférence se produit car le locuteur ne maîtrise pas les règles grammaticales et surtout de la syntaxe de la langue cible. Il est question ici d'introduction dans la langue du bilingue des unités ou des combinaisons d'unités linguistiques qui sont transférées de la langue A vers la langue B.

En effet, l'interférence morphosyntaxique se manifeste dans beaucoup de cas dans le choix du genre de nom. Ainsi, le genre du mot en langue arabe influence celui du français :

### Exemples :

- Cet match (mouqabala est féminin en arabe) au lieu de« ce match »
- Une bateau (safina, au féminin en arabe) au lieu de « un bateau »

-je vais frapper un tour au lieu de « je vais faire un tour »

De ces exemples, on retient que le locuteur se réfère à sa langue maternelle pour trouver l'équivalent du mot pour pouvoir le projeter dans la langue cible.

D'autres emplois peuvent créer de l'interférence, comme c'est le cas avec la négation et l'emploi de la préposition. Le locuteur puise dans sa langue maternelle pour trouver l'équivalent de mots recherchés. Exploitions ces quelques exemples :

-Le locuteur arabophone dira « je ne mange pas rien » au lieu de « je ne mange rien »

L'influence de l'arabe où la négation s'étend sur toute la phrase ( ma kla wela wahed) : il n'a rien mangé.

### **Exemple**

-Je pas comprends

- Je pas veux aller

Influence de l'ordre des mots en arabe, où la négation précède directement le verbe (ma djitch)

### **Exemple**

-Je donne pour les enfants au lieu de « je donne *aux* enfants »

-Je vais parler sur le tabac au lieu de « je vais parler de tabac » interférence avec l'arabe dialectal, le locuteur a reproduit cette phrase en français tout en pensant dans sa langue maternelle.

### **-Quelques points de vue sur les interférences :**

#### **-Weinrich (1953) :**

*« Les interférences apparaissent chaque fois que les systèmes de deux langues entrent en contact dans l'esprit du même locuteur. »*

Weinrich est l'un des premiers à théoriser le bilinguisme, à voir l'interférence comme le produit du contact mental entre deux langues. Elle n'est pas une simple erreur, mais un phénomène psycholinguistique naturel, lié à la coexistence cognitive de deux systèmes linguistiques.

**-Haugen(1956) :**

*« L'interférence est une déviation par rapport aux normes d'une langue due à l'influence d'une autre langue connue par le locuteur. »*

Haugen considère l'interférence comme une déviation, donc une influence externe sur le système de la langue utilisée. C'est un phénomène observable au niveau du lexique, de la syntaxe ou de la phonétique. Cette approche est plus normative : elle suppose une langue correcte.

**Clyne (1967)**

*« Les interférences sont des transferts partiels de structures linguistiques d'une langue à une autre. »*

Clyne introduit la notion de transfert partiel : l'interférence montre comment le locuteur adapte les structures d'une langue dans l'autre selon le contexte. Cela souligne la créativité linguistique et la souplesse du bilinguisme.

**Poplack(1980)**

*« Ce que certains appellent interférence peut aussi être vu comme une compétence communicative élargie du locuteur bilingue. »*

Poplack propose une vision positive : l'interférence devient un signe de compétence plurilingue. Elle relie ce phénomène à l'alternance codique, où les locuteurs naviguent avec aisance entre plusieurs systèmes linguistiques.

**Calvet (1993)**

*« Les interférences ne sont pas des fautes, mais des marques du contact entre langues, donc de la vie sociale. »*

Calvet relie directement les interférences à la vie sociale. Elles témoignent de la réalité du contact linguistique dans les sociétés multilingues et illustrent la dimension sociolinguistique du phénomène.

# **CHAPITRE 4**

## **LA POLITIQUE LINGUISTIQUE**

## Cours 12 : L'aménagement linguistique

### Introduction

L'aménagement linguistique (ou planification linguistique) désigne l'ensemble des actions volontaires entreprises par l'Etat, une institution ou une communauté pour influencer l'usage, le statut ou la structure d'une langue. Le but est d'organiser la vie linguistique d'un pays ou d'une société. Trois grands types d'aménagement linguistiques peuvent être cités : l'aménagement du statut (la place accordée à la langue dans la société), l'aménagement du corpus (il touche la forme même de la langue), l'aménagement de l'acquisition (organiser l'enseignement et l'apprentissage d'une langue).

### 1. Définition de l'aménagement linguistique

Le terme de l'aménagement linguistique est un domaine qui relève généralement de l'Etat. Celui-ci a le pouvoir d'intervenir pour assurer la planification institutionnelle en faisant des interventions systémiques visant à assurer la transmission d'une langue ou d'une culture dans un territoire ou un pays donné. Le terme de politique linguistique est utilisé en sociolinguistique au même titre que « aménagement linguistique » et « planification linguistique ». Aménagement veut dire une action qui consiste à modifier un réel que l'on pense non adéquat à ce que l'on souhaite être.

N. Labrie (1993 :30) donne la définition suivante : « *l'aménagement linguistique fait référence à des efforts délibérés visant à influencer, ou ayant pour effet, d'influencer, le comportement des autres, en ce qui concerne l'acquisition, la structure et la répartition fonctionnelle de leurs codes linguistique.* »

Selon Corbeil (1980 :17)

*« L'aménagement d'une langue doit obéir à trois principes. Le premier concerne la façon dont une langue parvient à s'imposer dans les pratiques linguistiques d'une collectivité à l'échelle nationale ; le second a trait à la façon de procéder en vue de constituer le plan d'organisation linguistique d'un Etat, le troisième vise la mise au point d'une stratégie originale qui permettra le passage de la situation de départ à la situation cible. »*

## 2. Les enjeux politiques de l'aménagement linguistique

Quand un pays adopte une politique d'aménagement linguistique, c'est généralement pour apporter des solutions à des situations de conflits entre majorité et minorité(s). La question des minorités est une épine dans le pied de beaucoup d'Etat. Qui optent pour l'homogénéisation et la glottophagie. Les gouvernements essaient d'appliquer des politiques qui réduiront les conflits et les dissidences de la part de certaines minorités qui tiennent à garder leurs traits particuliers qui diffèrent de ceux de la majorité. De ce fait, plusieurs politiques sont pratiquées par des États comme la répression, le génocide, l'assimilation, la séparation territoriale des langues, le bilinguisme institutionnel, l'autonomie régionale, etc.

Ainsi, tout aménagement linguistique suppose des choix quant aux objectifs à atteindre, des langues impliquées, aux statuts négociés, etc.

## 3. Quelle(s) langue(s) protéger ?

Une langue ignorée par l'État est une langue qui est marquée par la précarité, et la non-reconnaissance officielle et juridique la place dans une situation de la langue marginale, réduite à la sphère privée et individuelle. Ce phénomène est mondial et touche presque 67 000 langues, donc un phénomène loin d'être rare. L'État en position de force, a le pouvoir de choisir quelle langue bénéficiera d'aménagements linguistiques.

De manière générale, l'aménagement peut porter sur la langue majoritaire dans le pays ou sur une langue dite de « prestige » mondialement reconnue. L'aménagement peut parfois toucher une langue minoritaire ou deux et des fois il peut porter sur la langue majoritaire et sur une langue minoritaire importante par rapport aux autres langues minoritaires.

## 4. Aménager le code ou le statut

L'aménagement peut porter sur un aspect ou sur les deux à la fois : le code (la langue), le statut de la langue (son rôle social). Quand on agit sur le code, on s'intéresse à la langue elle-même. Cela peut se faire sur *l'alphabet* par exemple : l'imposition de l'alphabet cyrillique en Russie, du latin en Turquie. On agit également sur *l'alphabet* comme la modernisation de l'orthographe en Espagne et en Norvège ou sur le *vocabulaire* en créant des commissions de terminologie.

Agir sur le statut de la langue consiste à mettre l'accent sur le rôle de la langue dans la société, sur les rapports de force, de puissance, et de pression entre les diverses langues. Il est ainsi, possible qu'un État accorde un statut à une langue qui n'en a pas, ôte à une langue son statut, d'octroie un statut à deux langues par exemple.

### **5. Quels types de statut ?**

Quand on parle de statut d'une langue, il s'agit de son statut politique, de son caractère officiel.

-Langue nationale et officielle.

- Le statut de langue nationale.

-Le multilinguisme stratégique.

-Le statut juridique différencié.

-La non- discrimination.

## **CHAPITRE 5**

### **INTRODUCTION A LA SIOCIOLINGUISTIQUE URBAINE**

## Cours13 : La sociolinguistique urbaine

### Introduction

La ville, à la différence de la campagne, est le lieu par excellence de contact de langues. L'urbanisation a fait venir des individus de différents horizons, chacun avec sa culture, sa langue et ses traditions. Ainsi la ville devient un lieu cosmopolite dynamique où les langues entretiennent des relations créant des situations de plurilinguisme que la « sociolinguistique urbaine »

La sociolinguistique française et européenne a tendance depuis les années 90 à s'intéresser aux phénomènes langagiers dans les milieux urbains. Elle est focalisée sur l'étude des représentations sociales et l'étude des phénomènes linguistiques dans le milieu urbain.

### 1. Le facteur urbain dans la sociolinguistique

L'urbanisation pose les bases de la territorialisation des espaces et des représentations linguistiques ainsi que de l'individuation de certaines variétés, à la modification de leur fonction. La ville joue un rôle important dans la dynamique des langues. La sociolinguistique urbaine cherche à :

- Analyser les changements observés dans la distribution des langues (transmission, véhicularisation) dans le milieu urbain.
- Saisir les effets de la ville sur les formes linguistiques : l'urbanisation a des effets sur le corpus des langues. (Calvet,2000). Cela peut aboutir à la dialectalisation ou à la créolisation.
- Etudier la façon dont les représentations et leur verbalisation par des groupes sociaux différents sont territorialisées et contribuent à la mise en mots de l'identité urbaine (Bulot et Tsékos :1999)
- Etudier les phénomènes ayant rapport avec les groupes ou plus précisément la « banlieue » (tout ce qui concerne les adolescents, les tags, graffitis, rap, insultes, le parler des jeunes, le verlan, et sur le lien entre ces productions langagières et le problème de l'intégration quand il s'agit du contexte français...)

W. Labov est considéré comme l'un des pères fondateurs de la sociolinguistique urbaine et a défini cette discipline comme l'étude des rapports entre langue et société qui vise à décrire la diversité linguistique (Labov ;1976).

De leur part, Calvet et Bulot s'intéressaient beaucoup plus aux effets de l'urbanisation sur les pratiques langagières et aussi l'influence de ces dernières sur les dynamiques sociales des villes. La sociolinguistique urbaine selon Bulot adopte une approche qui intègre les spécificités du milieu urbain dans l'analyse des pratiques.

La sociolinguistique urbaine se différencie des études traditionnelles de la sociolinguistique, en se focalisant sur les interactions sociales en s'appuyant sur des méthodes qualitatives et des observations en contexte qui facilitent la compréhension des phénomènes langagiers et de leur influence sur les dynamiques sociales dans le milieu urbain. Cette approche voit son champ d'étude s'élargir en étudiant des phénomènes tels que le plurilinguisme, la diglossie, les problèmes d'ordre identitaire.

La sociolinguistique urbaine ne se réduit pas à une étude descriptive et d'observation de la diversité linguistique, mais elle est une discipline engagée, militante qui remet en cause, attaque et dénonce les inégalités et les injustices et les discriminations linguistiques.

## **2. La sociolinguistique urbaine : une science en action**

La sociolinguistique urbaine se démarque de la sociolinguistique générale par sa nature engagée et interventionniste, ce qui fait d'elle une science sociale, critique et qui tend vers l'action. Cette dimension pragmatique se traduit par sa démarche qui ne se limite pas seulement à observer des phénomènes langagiers en milieu urbain, mais prend acte et dénonce les différentes discriminations qui les sous-tendent.

Pour Bulot, H (2008 :12) cette discipline : « ... *ambitionne de contribuer à la réflexion - voire à l'intervention- sur les différentes façons de lutter contre les discriminations toutes les fois que les pratiques langagières sont impliquées* ».

Cette discipline tente de dépasser le simple fait de décrire et se veut une discipline engagée qui tente d'apporter des solutions à des problèmes. C'est une discipline qui se positionne comme science analytique et militante.

## **3. Une science pluridisciplinaire**

Pour bien réussir son objectif, la sociolinguistique urbaine se base sur un modèle transdisciplinaire et emprunte leurs méthodes et concepts. Pour mener à bien son étude des interactions sociales, la sociolinguistique intègre différents champs de connaissance.

D'après Bulot (2004 :12) « en plus de la sociolinguistique générale... va-t-on puiser :

- Dans la sociologie urbaine, notamment pour définir l'urbanisation et la culture urbaine,
- Dans la théorie des attitudes pour envisager la dimension attitudinale comme méthode de recueil,
- Dans l'analyse du discours pour aller au-delà des faits de surface et appréhender le non-dit comme un des éléments structurant des éléments sur l'urbanité,
- Dans la sociosémiotique pour définir l'épaisseur identitaire et surtout la dynamique produisant les espaces et territoires,
- Dans la géographie sociale pour définir le territoire dans son rapport aux espaces perçus ou vécus,
- Dans le dialogisme pour à la fois cadrer théoriquement l'interdiscursivité et à la fois pour disposer d'outils d'analyses des données,
- Dans la toponymie dans la mesure où les dénominations et désignations des entités urbaines questionnent d'évidence la mise en mots de l'espace »

## **Cours 14 : Quelques travaux en sociolinguistique urbaine**

### **Introduction**

Depuis 1994, on a vu une panoplie de travaux de recherche dans le domaine de la sociolinguistique urbaine qui ont fait du terrain urbain leur lieu de prédilection.

Les travaux en sociolinguistique urbaine explorent les relations entre langue, individu et espace urbain à travers plusieurs axes majeurs : l'étude des plurilinguismes dans les villes, la construction sociale et discursive de l'espace urbain (comment les discours façonnent la perception de la ville), et le langage comme producteur lexical (notamment le langage des jeunes, le verlan, les créations lexicales). Ces études se basent sur des enquêtes de terrain, l'analyse de corpus et se penchent sur des notions clés comme l'identité, la mobilité spatio-linguistique et les idéologies linguistiques.

### **1. Axes principaux de recherche**

#### **1.1. Plurilinguisme et gestion des langues**

Analyse des villes plurilingues, qu'il s'agisse de la forme des langues dans les corpus, de leur statut (rapports entre langues sur les marchés, par exemple) ou de leur gestion au quotidien.

#### **1.2. La ville comme construction discursive**

Étude de la manière dont les discours (sur la ville, les langues, les quartiers) modifient la perception de l'espace urbain et, par conséquent, sont confondus avec la réalité elle-même.

#### **1.3. Langage des jeunes et créations lexicales**

Analyse du langage des jeunes en milieu urbain, comme le verlan, en explorant les relations entre ces pratiques linguistiques, l'intégration et la construction identitaire.

### **2. L'individu et son identité**

Étude de l'identité urbaine à travers les pratiques langagières et la tension entre l'identification à une communauté et la différenciation par rapport à d'autres groupes.

### **3. Mobilité spatio-linguistique**

Compréhension de la manière dont la mobilité géographique dans la ville a des impacts sur les pratiques langagières et les frontières linguistiques.

#### 4. Idéologies et stéréotypes linguistiques

Analyse des représentations négatives, de la stigmatisation et du rejet de certaines formes linguistiques et de ceux qui les emploient, dans un contexte urbain où coexistent et se confrontent différents groupes sociaux. L'idéologie linguistique désigne l'ensemble des croyances, représentations, valeurs et jugements qu'une communauté associe à une langue, à une variété linguistique ou à une manière de parler. Elle n'est pas objective : c'est une construction sociale qui influence la façon dont les locuteurs perçoivent, évaluent et utilisent les langues.

- Elle neutralise des jugements sociaux : on fait passer pour « réel » ou « normal » ce qui n'est qu'une opinion culturelle.

- Elle hiérarchise les langues : certaines sont perçues comme prestigieuses, d'autres comme inférieures.

- Elle influence les politiques linguistiques : choix des langues officielles, de l'enseignement, des médias.

- Elle légitime des rapports de pouvoir : entre langue dominante et langues dominées.

Exemples :

- « Le français standard est la seule langue correcte. »
- « Les langues minoritaires empêchent le développement. »
- « L'anglais est moderne et dynamique. »
- « Un bon citoyen doit parler la langue officielle. »

Ce ne sont pas des faits linguistiques, mais des idéologies. Les idéologies linguistiques apparaissent dans des contextes historiques précis : colonisation, construction de l'Etat-nation, scolarisation, mondialisation, etc. Elles permettent de :

- Justifier une domination culturelle ou politique
- Uniformiser linguistiquement un territoire
- Maintenir une certaine identité collective
- Orienter les pratiques langagières des locuteurs

Ainsi, elles sont liées au pouvoir : ce sont des outils de régulation sociale.

Les stéréotypes linguistiques sont des clichés, des images simplifiées et souvent réductrices, que l'on applique à une manière de parler ou à ses locuteurs. Ils attribuent automatiquement des caractéristiques sociales, intellectuelles ou morales aux personnes en fonction de leur langue ou de leur accent.

Exemples fréquents :

- « Les gens qui parlent avec accent régional sont moins instruits. »
- « Le parler jeune est agressif. »
- « Les locuteurs du dialecte X sont paresseux, rudes, naïfs. »

Ces jugements ne décrivent pas la langue mais les représentations sociales associées aux groupes qui la parlent.

## 5.Méthodologies de recherche

- **Enquêtes de terrain**

Recueil de données directes auprès des locuteurs urbains pour observer leurs pratiques langagières réelles.

- **Analyses de corpus :**

Étude de données textuelles ou orales pour analyser la forme des langues et leurs usages.

- **Approches mixtes**

Combinaison de différentes méthodes, incluant des enquêtes par questionnaires, des entretiens et des analyses de corpus.

## 6.La ville comme objet d'étude

La ville est vue comme le lieu privilégié des sociolinguistes urbains pour mener leurs enquêtes, c'est un « espace énonciatif » en raison de sa richesse et sa dynamique linguistique. La ville est hétérogène, pas homogène, J.L. Calvet : « *la ville est plus qu'un lieu de coexistence des langues* ». Contrairement au milieu semi-urbain ou rural, la ville est un lieu de grande mobilité, de personnes, de biens, et de cohabitation de normes linguistiques parfois concurrentes. La ville est ainsi une agglomération comprenant meubles, individus. En se fondant dans la sociolinguistique urbaine, la ville devient « *une matrice discursive car elle fonde, gère et normalise des régularités sans*

*doute automacro structurelles (entre autres l'organisation sociale de l'espace) que plus spécifiquement linguistiques et langagières » (Bulot, 2002)*

La ville est ainsi un laboratoire où se rencontrent des langues différentes, se mélangent et évoluent pour créer des identités linguistiques et culturelles.

Comme conçue par Thiery Bulot, la sociolinguistique urbaine s'articule autour de l'étude du discours tenu *sur* l'espace et *dans* l'espace par des locuteurs. Elle se focalise sur le milieu urbain à partir de l'angle de construction discursive :

*« La ville est définie non pas par son éventuel plurilinguisme, mais par sa mise en mots, par l'appropriation des lieux à travers la langue, avec un accent mis sur l'analyse du discours et plus récemment une approche interdisciplinaire, en particulier en relation avec la géographie sociale » (Calvet, 2005 :11)*

Dans ce passage, il est question des travaux de Thiery Bulot qui conçoit la langue comme une organisation évolutive et non comme une structure statique. Ce qui est évident dans cette étude est l'étude de la langue dans l'espace, mais aussi l'étude de l'espace dans et par la langue. Comme le confirme Philippe Blanchet : *« La sociolinguistique urbaine de T. Bulot et de ses collègues conçoit la ville comme espace social produit et reproduit en permanence notamment dans et par les discours, et non comme une donnée stable. » (2018 :31-32)*

### 7.Sociolinguistique urbaine vs sociolinguistique générale

Aspect	Sociolinguistique générale	Sociolinguistique urbaine
Objet d'étude	Langue en société, en dehors du contexte géographique	Pratiques langagières typiques aux milieux urbains, en tenant compte de la diversité et dynamiques urbains
Environnement principal	Différents types d'environnement social, rural ou urbain	Les espaces urbains en particulier
Focus sur la diversité linguistique	Analyse du multilinguisme, des variations dialectales et de langues minoritaires	Focus sur la pluralité linguistique urbaine
Méthodes d'étude	Observation de la variation linguistique selon des facteurs sociaux (âge, sexe, statut social etc)	Usage de méthodes spécifiques à l'étude des villes (analyse des espaces sociaux, cartographie linguistique)
Dimension sociale	Analyse des pratiques langagières en rapports avec les structures sociales sans focus sur l'espace	Intégration des dynamiques spatiales et territoriales dans l'analyses des pratiques linguistiques urbaines
Caractère interventionniste	Pas forcément axé sur l'intervention sociale	Caractère engagé, mettre en lumière les inégalités et les dénoncer
Approche disciplinaire	Interdisciplinaire : sociologie, anthropologie et psychologie sociale	Transdisciplinaire : mobilisation de la géographie sociale, toponymie urbaine, analyse du discours socio sémiotique

### **8.L'apport de Thiery Bulot à la sociolinguistique urbaine**

Thierry Bulot est un sociolinguiste français renommé, un spécialiste de la sociolinguistique urbaine, de la représentation linguistique et de la géographie linguistique sociale. Il est l'un des fondateurs de la sociolinguistique urbaine en France.

-Il s'intéresse aux rapports entre langue et espace urbain, c'est-à-dire à la manière dont les habitants perçoivent, utilisent et marquent linguistiquement leur ville.

-Il montre que les espaces urbains ne sont pas neutres : ils sont porteurs d'identités linguistiques, de hiérarchies sociales et de rapports de pouvoir.

-Bulot s'est aussi intéressé à la manière dont les locuteurs perçoivent leurs propres usages linguistiques et ceux des autres.

-Il montre que les **représentations linguistiques** (les opinions, les jugements sur les langues ou les variétés) influencent fortement les comportements langagiers.

-Ces représentations permettent de comprendre comment les individus construisent leur **identité linguistique** dans un espace social et géographique donné.

Bulot développe la notion de **territorialisation linguistique**, c'est-à-dire comment les langues se distribuent, se valorisent ou se marginalisent selon les **espaces sociaux**.

Il ne s'agit pas seulement de cartographier les langues, mais d'étudier les rapports entre **espace, langue et pouvoir**. Bulot parle souvent de « géosociolinguistique ».

# **TRAVAUX DIRIGES**

**TD1**

**Exercice1** : Lisez le texte, puis répondez aux questions suivantes :

« Le structuralisme a permis de concevoir la langue comme un système cohérent. Mais en se concentrant trop sur la structure, il a parfois oublié les locuteurs, la société et le changement »

**-Questions**

- Rappelle en quelques mots ce qu'est le structuralisme linguistique.
- Quelle est la principale qualité du structuralisme dans l'étude de la langue ?
- Quelles sont les trois limites principales ?
- Quelles linguistes ont remis en question ces limites et pourquoi ?
- Rédigez une phrase de conclusion qui résume l'évolution de la linguistique après Saussure.

**Exercice2** : Expliquez cette citation :

« Dans la langue il n'y a que des différences de sons combinés avec des différences d'idées » (Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale (1916))

**Questions :**

**1. Citations à interpréter**

Lis les citations et explique-les en quelques lignes :

- 1- Saussure « La langue est un système de signes exprimant des idées »
- 2- Meillet « Toute modification linguistique est conditionnée par la société »

En quoi cette phrase oppose-t-elle Saussure à Meillet ?

**2. Rédige un petit paragraphe répondant à la question suivante :**

En quoi les conceptions de Saussure et de Meillet s'opposent-elles ou se complètent-elles ?

**3. Texte à analyser :**

Dans un même pays, les jeunes des quartiers populaires et les cadres supérieures ne parlent pas de la même manière. Les uns utilisent des expressions familières ou des mots empruntés aux autres réseaux sociaux, tandis que les autres s'expriment dans un registre <sup>^</sup>plus standard. Pourtant tous partagent la même langue officielle.

**Consignes :**

En t'appuyant sur la pensée d'Antoine Meillet et de William Labov, réponds aux questions suivantes :

-Quelle idée d'Antoine Meillet ce texte illustre-t-il ?

-En quoi cette situation confirme-t-elle la conception de Labov sur la variation linguistique ?

-Quelle différence fondamentale existe dans la manière dont Labov et Meillet étudient le rapport entre langue et société. ?

-Pourquoi peut-on dire, selon eux, qu'il n'existe pas une seule « bonne langue » ?

-Donne un exemple concret (dans ta région ou ailleurs) montrant une variation linguistique sociale.

**TD3**

**Exercice1** : Lis attentivement le texte et réponds aux questions.

« La linguistique traditionnelle, héritée de Ferdinand de Saussure, étudie la langue comme un système de signes abstrait, indépendant des individus et de la société. La sociolinguistique apparue dans les années 1960 avec William Labov et Basil Bernstein, considère au contraire que la langue est un fait social : elle varie selon les locuteurs, les situations et les contextes culturels. Autrement dit, la linguistique décrit le système, tandis que la sociolinguistique observe l'usage réel du langage dans la société »

**-Questions :**

- En quelques mots, qu'étudie la linguistique selon Saussure ?
- Que cherche à comprendre la sociolinguistique ?
- Quelle est la différence fondamentale entre ces deux approches ?
- Donne un exemple concret qui montre cette différence
- Cite un représentant de chaque courant

**Exercice2** : Quelle est l'apport de la sociolinguistique ?

- définis brièvement la sociolinguistique
- Explique ce qu'elle a apporté de nouveau

**3. Définition de quelques concepts fondamentaux de la sociolinguistique**

**Allophone**

Le terme allophone a plusieurs significations, il désigne souvent une variante phonétique d'un même phonème dans une langue donnée.

- Un allophone phonétique ; une variante de prononciation d'un même phonème, qui ne change pas le sens du mot.
- Un allophone sociolinguistique : Une personne dont la langue maternelle est autre que l'anglais ou le français, comme c'est le cas dans le contexte canadien. Un allophone dans ce cas pourrait être un immigré qui parle arabe, italien, haïtien, ou autre et qui apprend le français ou l'anglais à l'école.

## *Travaux Dirigés*

### **Aménagement linguistique (ou planification linguistique)**

Il fait partie du domaine de la sociolinguistique et s'intéresse aux à la manière de gérer la présence des langues dans une société donnée à travers des politique et des mesures mises en place. Il est question d'un ensemble de stratégies appliquées pour organiser et réguler les différentes langues et variétés linguistiques dans une région ou un pays. Son objectif est de préserver des langues menacées de disparition, l'harmonisation des langues, la promotion d'une langue nationale et de faciliter l'intégration des minorités linguistiques.

### **Argot**

Est un registre de langue informel. Il est souvent employé par un groupe social spécifique avec une syntaxe et une sémantique différente de la langue normée, elle est souvent vue comme une langue cryptée ou secrète. C'est une langue qui permet de marquer une distanciation avec d'autres groupes sociaux, c'est un marqueur d'appartenance à un groupe particulier. L'argot marque une transgression des normes sociales. On peut citer l'argot né dans les milieux défavorisés et marginalisés comme l'argot des criminels, l'argot des jeunes, l'argot populaire.

### **Pidgin et créole**

Les pidgins et créoles sont des langues à base simple, qui ont vu le jour grâce à des situations de contact de langues, entre différents locuteurs appartenant à des communautés linguistiques différentes en raison de l'absence d'une langue commune ou véhiculaire. Les créoles par contre se sont développés à partir des pidgins par des locuteurs qui les ont adopté comme langues maternelles.

### **Bilinguisme**

Le bilinguisme est l'aptitude d'un locuteur à maîtriser et employer deux langues dans des contextes variés. On distingue entre le bilinguisme simultané, acquis et appris dès l'enfance, et le bilinguisme successif acquis et après au cours de l'apprentissage.

### **Bilinguisme institutionnel**

Le bilinguisme institutionnel est souvent en rapport avec des contextes multilingues ou à des situations dans lesquelles plusieurs communautés linguistiques coexistent. Il fait référence à une situation où deux langues officielles ou co-officielles sont employées dans les institutions publiques et privées d'une région, d'un pays. Ceci évoque l'idée que ces deux langues sont admises par les institutions qui les emploient de façon égale ou complémentaire.

### **Langue de prestige**

Il est question ici d'une langue ou d'un dialecte envisagé et perçu comme prestigieux et valorisé par des locuteurs. Ce statut est le résultat de plusieurs facteurs historiques, culturels, économiques ou politiques. Comme c'est le cas du français standard vu comme prestigieux par rapport aux langues régionales.

### **Sociolinguistique de l'identité**

Cette approche s'intéresse à l'usage de la langue par des locuteurs et, à comment, à travers elle, ils expriment leur identité sociale. La langue peut être un moyen de démarcation et de distinction. Les jeunes développent un parler qui leur permet de se distinguer comme faisant partie d'un groupe social donné. Cela peut impliquer des éléments comme l'âge, le sexe, l'origine ethnique, ou la région d'appartenance.

### **Codification**

La codification linguistique est le processus par lequel une langue, ou une variété de langue est normalisée et formalisée par le truchement de différentes règles grammaticales, de syntaxe, d'orthographe, et de lexique appuyées par cela avec des dictionnaires. Il s'agit d'octroyer à la langue des règles officielles pour lui assurer un usage uniforme. C'est un processus important qui doit aboutir à l'officialisation d'une langue, son évolution et sa préservation. La codification d'une langue est souvent suivie d'une politique d'élaboration de dictionnaires, de grammaires, le tout standardisé et qui sera la référence officielle pour les locuteurs de la langue.

Les étapes de la codification linguistique commencent d'abord par le choix de la norme. Cette norme peut concerner par exemple une variante linguistique particulière et qui sera utilisée comme une référence. Des choix qui sont parfois influencés par des facteurs sociaux, culturels ou politiques. La deuxième étape est la création de la norme grammaticale et syntaxique afin de standardiser l'usage des verbes, des noms, des accords, etc. Ainsi, les différents manuels et dictionnaires servent à fournir les normes régissant l'utilisation des éléments de la langue de manière correcte. La troisième étape est la normalisation de l'orthographe et la standardisation de l'écriture. Ceci, peut inclure la création d'un alphabet

## *Travaux Dirigés*

standardisé et toutes les règles qui accompagnent comme l'usage des accents, de la ponctuation, et des règles orthographiques. Enfin, l'enseignement de la norme, pour qu'elle soit transmise aux locuteurs.

### **Registres de langues**

Les registres de langue désignent les variations de la langue dépendant du contexte de communication. On peut citer les registres formes, informels, techniques, familiaux, etc. Quelqu'un qui maîtrise les registres de langue peut tenir une conversation et un discours formel dans un contexte officiel et un registre informel dans un contexte familial ou amical.

### **Dialecte**

Le dialecte est une variété d'une langue parlée par un groupe de locuteurs ou par un groupe social dans une zone géographique bien déterminée. A la différence de la langue, le dialecte est vu comme une forme non prestigieuse d'une langue standard, donc la différence concerne le statut. Le dialecte est lié à une géographie précise, un lieu donné. La différence entre langue et dialecte relève beaucoup plus d'ordre politique, social et historique que de critères purement linguistiques. Le dialecte peut accéder à un statut de langue officielle dans un autre contexte.

Le dialecte peut se différencier de la langue normée de plusieurs façons :

-Prononciation : (ou accent) Généralement les locuteurs de dialectes peuvent modifier ou omettre les sons de certains mots et les prononcer différemment, ce qui les éloigne de la norme. L'accent également peut être révélateur d'une appartenance identitaire.

-Le vocabulaire : chaque dialecte possède son propre lexique qui le différencie des autres. Certains vocabulaires sont utilisés dans certaines régions et pas dans d'autres et cela nous permet d'identifier la région à travers ces mêmes mots.

-Grammaire et syntaxe : là également, les règles grammaticales et syntaxiques peuvent varier d'un dialecte à l'autre. Un dialecte donné peut avoir des règles grammaticales spécifiques à lui, comme sa construction de phrases, l'emplacement des mots dans la phrase.

- Mots et expressions idiomatiques : certains dialectes possèdent des traits propres à eux comme l'usage des expressions idiomatiques, qui ne facilite pas l'intercompréhension pour des locuteurs ne faisant pas partie de la communauté.

## ***Travaux Dirigés***

En France il y a une variété de dialectes régionaux comme le provençal, le picard, le breton.

### **La variation linguistique**

Elle fait référence aux multiples emplois de la langue selon des facteurs qui peuvent varier, comme la société, la géographie, l'histoire ou le contexte. On peut citer la variation diatopique (en fonction du lieu), la variation diastratique (en fonction de la classe sociale), la variation diaphasique (selon les registres de langue ou les situations de communication) et dénominative (selon la fonction sociale des locuteurs).

### **Diglossie**

Elle désigne une situation dans laquelle deux variétés linguistiques ou deux langues sont employées dans des contextes différents le plus souvent stratifiés ou hiérarchisés. C'est le cas de l'arabe standard qui est utilisé dans des contextes formels, alors que l'arabe dialectal est employé dans des situations informelles, de la vie quotidienne.

### **Le code switching (alternance codique)**

Le code switching signale le passage d'une langue à une autre ou d'un registre à un autre à l'intérieur d'une même conversation. Ce phénomène se réalise souvent chez les bilingues ou les multilingues qui font usage de deux langues et les alternent dans leur conversation en fonction du contexte, des interlocuteurs ou de la conversation elle-même.

### **Famille linguistique**

Terme servant à désigner l'ensemble formé de toutes les langues supposées de même origine : la famille indo-européenne, la famille chamito-sémitique , etc.

S'oppose à branche, à sous-famille, à groupe.

### **Géolinguistique**

Discipline s'intéressant aux corrélations entre les faits linguistiques et les faits de civilisation, historiques, géographiques, sociologiques, techniques, etc. Souvent synonyme de géographie linguistique

## *Travaux Dirigés*

### **Glottophobie**

La glottophobie est un concept qui fait référence à la discrimination linguistique, qui peut se remarquer dans le mépris social envers une personne ou un groupe à cause de sa langue, de son accent ou de son dialecte qu'il utilise. Ce mot est composé de deux unités. Le premier mot est « glotto » qui signifie langue, et « phobie » qui signifie peur ou haine. Il est question ici, de stigmatisation et de marginalisation dont peut souffrir des individus ou des groupes à cause de leurs parlars, langues, accent. etc.

### **Groupe linguistique**

Termes s'appliquant indifféremment à un ensemble de familles, à une famille, ou à un ensemble de langues d'une branche, on sous-entend que le classement n'est pas encore fixé ou n'est pas fixé de façon certaine. S'oppose à famille linguistique.

### **Idiolecte**

L'idiolecte est l'ensemble des usages d'une langue propre à un individu donné, à un moment déterminé (son style). La notion d'idiolecte implique, qu'il ya variation non seulement d'un pays à l'autre, d'une région à une autre, d'une classe sociale à une autre, mais d'une personne à une autre.

### **Idiome**

1. Terme servant à désigner le parler spécifique d'une communauté donnée.
2. Souvent utilisé comme synonyme de lang

## *Travaux Dirigés*

### **Langue véhiculaire (ou langue de contact)**

La langue véhiculaire est une langue utilisée par des locuteurs qui ne partagent pas la même langue maternelle. La langue véhiculaire permet l'intercompréhension entre les différents locuteurs. La langue véhiculaire, elle sert de pont linguistique permettant ainsi, à différents locuteurs appartenant à différentes communautés linguistiques de se comprendre.

Les langues véhiculaires peuvent être naturelles ou créées à des fins de communication. Elles sont d'usage dans différents domaines tels que le commerce, l'éducation ; la politique, permettant ainsi de créer des liens intercommunautaires et de briser les barrières linguistiques.

L'une des caractéristiques des langues véhiculaires est qu'elles sont neutres, dans la mesure où elles ne favorisent aucune des communautés linguistiques présentes sur le terrain et évitent les inégalités qui peuvent exister surtout dans des sociétés multilingues. Beaucoup de pays africains ont adopté l'anglais ou le français comme langues officielles pour éviter les conflits intercommunautaires et ethniques, à cause de la présence de centaines, sinon de milliers de langues ou de dialectes. L'anglais est la langue véhiculaire la plus utilisée actuellement dans le monde, et cela grâce à l'influence et à la domination de l'empire britannique et la domination culturelle et technologique.

Les langues véhiculaires ont une utilisation fonctionnelle, elles sont particulièrement employées dans des situations précises (commerce, échanges internationaux, politique).

### **Langue vernaculaire**

La langue vernaculaire désigne la langue maternelle d'un groupe de locuteurs par opposition à une langue de prestige, qui est souvent écrite ou ayant un statut officiel. Les langues vernaculaires incluent les dialectes, les langues régionales, ou langues non standard. Exemple, la langue occitane par rapport à la langue française.

**TD4**

**Exercice1 :**

- Qu'est-ce qu'une communauté linguistique ?
- Donne un exemple concret algérien de la communauté linguistique
- Que signifie le terme représentation linguistique ?
- Cite deux types de représentation linguistique que l'on peut trouver en Algérie
- Comment les représentations influencent-elles les comportements des locuteurs ?

**Exercice2 :** Choisissez la bonne réponse

1.-Une communauté linguistique se définit principalement par :

- a/Des personnes vivant dans la même région.
- b/ Des personnes partageant les mêmes croyances religieuses
- c/Des personnes partageant des normes linguistiques et sociales communes
- d/ Des personnes parlant uniquement une seule langue.

1. Quand un locuteur considère le français comme une langue « prestigieuse », il s'agit :

- a/ d'une variation diatopique
- b/ d'une représentation linguistique
- c/ d'une variation interne
- d/ d'une politique linguistique

**Exercice 3 :**

- Qu'est-ce qu'une minorité linguistique ?
- Quelle différence entre langue majoritaire et langue minoritaire ?
- Pourquoi la reconnaissance de Tamazight est-elle importante ?

**TD5**

## *Travaux Dirigés*

**Consignes :** A partir du texte ci-dessous :

- En quoi cette enquête illustre-t-elle la notion de stratification sociale ?
- Quelle variable sociale est prise en compte dans cette étude ?
- Que nous apprend cette étude sur la relation entre langue et statut sociale ?
- Penses-tu que ce phénomène existe aussi dans d'autres langues ou sociétés ? donne un exemple
- Pourquoi cette étude est-elle importante dans l'histoire de la sociolinguistique ?

### **Support texte 1 :**

« L'ILE DE MARTHA'S VINEYARD se situe dans le Massachusetts, les 6000 vineyardais natifs se distribuent en 4 sous-groupes : les descendants de souche anglaise du XVII<sup>e</sup> siècle, les immigrants d'origine portugaise, les indiens, un groupe divers (Français, Allemands, Polonais,) représentant 15% du total. La variable que décide d'étudier Labov est la hauteur du premier élément des diphtongues ay /et / /aw. Ces deux \*diphtongues sont très centralisées et ce trait est à la fois frappant pour le spécialiste et imperceptible pour les locuteurs eux –mêmes. Il y a donc peu de chance qu'il y ait des modifications volontaires puisque les locuteurs n'en ont pas conscience et ne le contrôle pas. Pour saisir la variation et l'expliquer, il a fallu pénétrer dans la structure sociale de l'île et comprendre sous quelles pressions se font les changements sociaux. (p75) L'étude a montré qu'une forte centralisation de (ay) et de (aw) et en corrélation étroite avec l'expression d'une résistance acharnée aux incursions des estivants. La réaction la plus forte a eu lieu dans les régions rurales où la pêche continue d'être le moteur de l'économie (les chilmarkais sont (...) les plus entêtés à défendre leur mode de vie) (p78). En plus, ce qui a été constaté c'est que la centralisation de deux diphtongues atteint son maximum chez les individus qui ont entre 30 et 45 ans.

Parallèlement, les lycéens sont ceux qui ont le moins tendance à centraliser les deux diphtongues parce qu'ils n'ont pas l'intention de rester sur l'île. De même les jeunes portugais marquent une centralisation plus forte que leurs contemporains d'origine anglaise. C'est qu'eux ils s'identifient à l'île et à ses manières de vivre. Dans l'ensemble, ce qui signifie socialement le changement phonétique, c'est l'affirmation de l'identité : je suis autochtone de l'île. En centralisant les diphtongues, l'individu (pose inconsciemment le fait qu'il fait partie de l'île, qu'il y est né, et quelle lui appartient) (p87). Ceux qui se sentent les plus menacés dans leur identité sociale accentuent au maximum la centralisation. D'une manière générale ; l'étude empirique montre bien les corrélations étroites, multiple et remarquablement cohérentes qui existent entre un \*changement linguistique et une situation sociale.

### **Support texte 2 :**

## *Travaux Dirigés*

LA STRATIFICATION SOCIALE DE (r) DANS LES GRANDES MAGASINS NEW-YORKAIS: Consiste à isoler les variables linguistiques (socialement pertinentes pour les corrélérer aux lignes de force principales de la société) (p93). Une difficulté de l'étude empirique du langage c'est que les techniques de recueil de données (interviews) modifient ces données dans la mesure où les locuteurs interrogés se mettent à surveiller leurs discours. Labov se lance dans une enquête anonyme sans que les interlocuteurs ne s'aperçoivent qu'ils sont interrogés. La variable phonologique étudiée c'est (la présence ou l'absence de (r) consonantique en position post vocalique, dans : car, fourth, card...) (p95). La distribution sociale du langage à N-Y est dépendante de \*la stratification sociale. Qui dit stratification dit à la fois différenciation. Evaluation, jugement et appréciation : on ne juge pas de la même façon l'emploi de la langue.

Labov a choisi un groupe professionnel unique : les employés des trois grands magasins de Manhattan ; Saks fifth avenue, Macy's, S.Klein, dans l'ordre de prestige (prix et monde) décroissant. Donc, plus le magasin est haut dans la hiérarchie, plus ses employés présenteront des valeurs élevées pour (r).

L'enquêteur se présente comme un client parmi les autres. Les résultats obtenus montrent que l'emploi du (r) suit exactement la stratification sociale : les vendeuses de Saks, magasin le plus prestigieux, marquent plus le(r), que celles de Macy's qui elles aussi le marquent plus de celle de Klein. En outre, il apparaît que les vendeuses de Macy's tendent à se rapprocher de la manière de prononcer de leurs collègues de Saks; il y a là l'effet d'un modèle de prestige.

Se manifeste également le phénomène d'\*hypercorrection, selon lequel les membres d'un sous-groupe tendent à prononcer le (r) comme le prononce le sous-groupe immédiatement supérieur, mais en exagérant, c'est-à-dire en allant au-delà de la norme du sous-groupe que l'on imite.

La stratification sociale ne se limite pas à la différenciation des comportements linguistiques objectifs mais elle implique une évaluation, c'est-à-dire (les réactions sociales inconscientes vis-à-vis des valeurs prises par chaque variable phonologique) (p182). Ainsi par exemple, on fait entendre à un même individu l'enregistrement d'un certain nombre de voix de N-Y en lui demandant de les classer sur une échelle d'aptitude professionnelle. Les jeunes interrogés entre 18-39 ans évaluent positivement la prononciation marquée du (r) bien que la plupart, ne la marque pas dans leur pratique quotidienne. Ils pensent également que c'est petite bourgeoisie qui prononce le(r) et qui, comme l'a dit, tend à dépasser la classe supérieure. Elle se caractérise par (\*une insécurité linguistique), les bourgeois font également un effort de correction, et manifestent d'importantes réactions négatives à l'égard de la manière de parler qu'ils ont eux-mêmes.

### *Travaux Dirigés*

Donc un changement linguistique naît dans le discours de quelques personnes, puis il se répand, puis il atteint la régularité. Des pressions sociales s'exercent sur les formes linguistiques : elles sont soit de l'ordre du conscient, du volontaire, du maîtrisé, soit de l'ordre du non conscient, s'imposant alors à leurs usagers.

Références : W. LABOV (1976) Sociolinguistique, Paris, Ed.

(1978) Le parler ordinaire, Paris, Ed. Minuit.

**TD 6**

**Exercice 1** : Lis le texte et réponds aux questions

« La langue n'est pas un système figé. Elle change et s'adapte selon plusieurs facteurs : la région, la classe sociale, l'âge, la profession, la situation de communication ou encore le contact avec d'autres langues. En Algérie, par exemple, on remarque des différences entre le parler de Bejaïa, celui d'un commerçant d'Alger et celui d'un paysan des Aurès.

On y trouve aussi des influences de l'arabe, du kabyle, et du français. Ces différences ne pas des fautes, mais des variations naturelles, liées aux conditions sociales et culturelles des locuteurs »

**Questions :**

- Qu'entend-on par variation linguistique ?
- Quelles sont les principales sources de variation linguistique citée dans le texte ?
- Donne un exemple concret algérien pour chacune des sources suivantes :
  - variation régionale et sociale
  - Variation liée à la situation :
- Pourquoi dit-on que ces différences ne sont pas des fautes ?

**Exercice 2 :**

La langue évolue à deux niveaux : interne et externe.

**Questions :**

- Quelle est la différence principale entre la variation interne et la variation externe ?
- Donne un exemple de la variation interne dans une langue que tu connais.
- Donne un exemple de la variation externe liée à l'âge, la classe sociale, la région.
- Pourquoi dit-on que la langue évolue de l'intérieur sous l'influence de la société ?

**Exercice 3**

On parle de variation géographique lorsque des locuteurs d'espaces géographiques différents partagent la même communauté de langue présentant des réalisations phonétiques, syntaxiques et/ou lexico sémantiques différentes. (...) C'est le fait de vivre parmi des locuteurs évoluant dans tel lieu géographique qui peut être d'ailleurs un hameau, un village, un bourg, une ville ou une mégapole qui fait qu'en partageant avec eux ou avec certains d'entre eux certaines caractéristiques de pratiques

## *Travaux Dirigés*

langagières, on constitue avec eux un groupe par référence à cette variable, ici d'ordre géographique ou spatial.

En France le /r / dit roulé est réalisé encore dans certaines zones rurales alors que partout ailleurs en France, Dans /ma petite cousine/, les Marseillais tendent à insister sur la fermeture de la syllabe finale/Ma petite cousine/ . Selon les endroits, les Français consomment du /le/ou du/Lɛ /. La serpillère est appelée Panosse en Savoie et en Suisse. En Algérie, les arabophones provençaux prononcent /g/ La OU les Algérois disent /q//qal/ /gal/ il a dit , /qat//gat/chat, Les tlemceniens remplacent à l'initiale /q/ et/K / par /ʔ/et disent/ʔahwa/à la place de /qahwa/ le café, et /ʔawʔw/à la place de /kawkaw/ « les Cacahuètes » les Kabylophones ont tendance à spiranter certaines occlusives ;/thamurth/ »lepays » ...

On désigne par variation liée au genre les réalisations phonétiques syntaxiques, et/ou sémantiques propres à chacun des sexes masculin et féminin. Il paraît que les femmes seraient plus soucieuses quant au respect de la norme autorisée par les canaux officiels. (L'école, l'académie, les grammairiens) et jugée prestigieuse. Elles auraient tendance à pratiquer l'hypercorrection, une prononciation au respect scrupuleux. A l'inverse, les hommes exprimeraient leur virilité matérialiseraient leur agressivité au travers d'un choix phonétique et lexicale particulier. A ce sujet, on donne l'exemple des locuteurs francophones maghrébins, de sexe masculin qui choisissent de rouler le /R/ quand les locutrices maghrébines le grasseyent. (...)

L'appartenance socioculturelle du locuteur transparait à travers l'usage qu'il fait de la langue. De façon classique, on considère que les locuteurs issus de milieux défavorisés présentent des réalisations phonétiques, syntaxique et lexico-sémantiques qualifiées de populaires, de vulgaires de familiers, servant de marqueur d'identité d'appartenance socioculturelle aussi bien pour ces locuteurs que pour ceux des autres groupes. -

...) En effet, au moyen d'enquêtes conduite dans le milieu scolaire des années 1960 ; Basil Bernstein, définit deux codes selon que l'enfant évolue en milieu « défavorable » ou « favorable » il appelle le premier de « code restreint » le second d'élaboré. En soumettant à des enfants issus des deux milieux une même bande dessinée muette, ceux du premier produisent un texte difficile à comprendre sans l'image quand ceux du deuxième réalisent un ensemble sémantique autonome. Les premiers disent « ça joue, ça tire le ballon, ça casse » les seconds disent « des enfants jouent au ballon, tirent et brisent la vitre de la fenêtre ». Autour du même objectif ; pour comprendre les raisons de l'échec scolaire, William Labov a conduit d'autres enquêtes à Harlem ; auprès noirs des bandes d'adolescents noirs américains en abandon scolaire. Etudiant leur vernaculaire, connu depuis sous le nom de vernaculaire noir américain, VNA ; c'est-à-dire langue des enfants et des adolescents noirs des ghettos, rejetés par l'école, il montre que les membres de ces bandes « semblent passer continuellement des règles phonologiques et

### *Travaux Dirigés*

syntaxiques de leur dialecte à celle de l'anglais standard. il ne s'agit ni d'un mélange dialectal anarchique, ni d'une alternance codique mais d'une propriété structurale. »

*Cherif Sini, Sociolinguistique, pp81-84 ; Editions L'odyssée.*

### **Questions**

- Comment la variation linguistique peut-elle révéler l'appartenance socioculturelle d'un locuteur ?
- Selon le texte, quels traits linguistiques sont associés aux milieux défavorisés ?
- Quel rôle joue la prononciation du /r/chez les locuteurs francophones maghrébins selon leur sexe ?

**TD7**

**Exercice1 : Lisez le texte et répondez aux questions**

« *Il n'existe pas de langues supérieures à une autre, mais certaines variétés acquièrent du prestige parce qu'elles sont associées aux groupes dominants* » (Pierre Bourdieu, ce que parler veut dire, 1982)

- Explique le sens général de la citation
- Identifie le lien entre cette idée et la notion de norme linguistique
- Donne un exemple concret (de France, d'Algérie ou d'ailleurs)

**Exercice2 : Choisissez la bonne réponse**

**1-La norma linguistique désigne :**

- a/ Une façon individuelle de parler
- b/ La variété de langue jugée correcte et valorisée socialement
- c/ Le dialecte parlé dans les campagnes
- d/ Une invention des linguistes sans réalité

**2-En sociolinguistique, la norme linguistique est considérée comme :**

- a/ naturelle et universelle
- b/ Imposée uniquement par les institutions
- c/Le produit d'un rapport de pouvoir et d'une hiérarchie sociale
- d/ Indépendante des usages réels

**Exercice3 : Répondez aux questions**

« *En réalité, de nombreuses recherches sur le thème de « la norme » ont montré que celle-ci n'est ni évidente, ni consensuelle, ni synthétique, au point qu'il est impossible de garder ce terme au singulier : il existe DES normes, de différentes natures. Normes perspectives explicites (du type « ne dites pas... mais dites... ») ; normes d'usages objectives, constatables statistiquement, et variables selon*

## ***Travaux Dirigés***

*les occasions, les milieux, les personnes, les sujets, les situations... ; normes imaginaires, que personne ne suit mais qui existent sous forme de fantasmes, par exemple « la clarté française » ou « l'accent chantant », etc. » (ÉLOY Jean-Michel, 1998)*

Questions :

-Peut-on réellement décrire toutes les normes objectives d'une langue ? pourquoi ?

-Quelle influence le point de vue du chercheur (ou du descripteur) peut-il avoir sur la formulation des normes descriptives ?

-Penses-tu que les normes objectives soient fixes ou qu'elles évoluent avec le temps ? Donne un exemple concret.

-Dans quelle mesure les normes descriptives peuvent-elles influencer, à leur tour, les pratiques linguistiques (donc les normes objectives) ?

-Les normes descriptives, bien qu'elles se veuillent neutres, peuvent-elles contribuer à la fixation ou à la légitimation de certaines pratiques linguistiques ?

**TD8**

**-Exercice 1**

« Ana rayeh à la fac pour faire mon exposé »

-Quelle(s) langue(s) sont utilisées ici ?

-Comment appelle-t-on ce mélange linguistique ?

**-Exercice2** : choisissez la bonne réponse :

1- Quand un enfant apprend deux langues dès son jeune age on parle de ;

-Bilinguisme successif

-Bilinguisme simultané

-Bilinguisme soustractif

2. Si une personne parle couramment deux langues, mais préfère toujours s'exprimer dans une seule, c'est un bilinguisme :

-Equilibré

-Dominant

-Additif

3. Lorsqu'une société entière utilise deux langues dans les médias et l'école, il s'agit d'un bilinguisme :

-Individuel

-Collectif

-Successif

4. Si l'apprentissage d'une nouvelle langue provoque la perte ou la dévalorisation de la langue d'origine, on parle de :

-Bilinguisme additif

-Bilinguisme équilibré

-Bilinguisme soustractif

**Exercice3 : Lis la citation**

*« Le bilinguisme n'est pas seulement une compétence linguistique, c'est aussi une manière d'être au monde. Il construit une identité double, parfois harmonieuse, parfois conflictuelle »*

- Explique le sens général de la citation
- Identifie les notions sociolinguistiques importantes
- Donne un exemple concret illustrant la citation (Algérie ou ailleurs)

**TD9**

**Support : texte**

Pour Ferguson (1959), la diglossie ressort de la distinction entre deux variétés génétiquement parentes en usage dans une même communauté, l'une symbole de prestige, généralement associé aux fonctions nobles de la forme écrite d'une langue, variété haute, l'autre symbole des fonctions terre à terre de la vie quotidienne, variété basse, chacune remplissant ainsi une part bien à elle dans la société et dans la vie des personnes ; Ferguson souligne qu'il s'agit de fonctions complémentaires, dans une relation stable qui a pu durer des siècles, comme c'est le cas de l'arabe du Coran par contraste avec les nombreuses formes dialectales parlées de l'arabe. Ce cas est l'un des quatre proposés par Ferguson pour illustrer la diglossie, les trois autres étant les relations entre allemand et suisse allemand en Suisse germanophone, français et créole en Haïti, katharévoussa et démo-tique en Grèce. Dans un discours très argumenté, Ferguson fait le tour des domaines d'usage dans lesquels la diglossie se manifeste – prestige, héritage littéraire, acquisition, standardisation, stabilité, grammaire, lexique et phonologie – liste très large où se côtoient des critères strictement linguistiques et d'autres, sociologiques, voire psychologiques. La variété haute n'est jamais la langue d'entrée dans le langage pour l'enfant. L'analyse de Ferguson va susciter un réel engouement. Avec le recul, il me semble possible de l'expliquer par l'ouverture que ménage la notion : il s'agit du langage – cet objet insaisissable comme le qualifiait Saussure – et pas seulement du fonctionnement de la langue que l'on commençait alors à bien connaître. Ferguson le précisera : « My goals, in ascending order, were: clear case, taxonomy, principles, theory » (Mes buts étaient par ordre d'importance : clarté du cas, taxinomie, principes, théorie) (1991 : 215). Quoi qu'il en soit, Fishman (1967) étendit l'application de la notion à toutes les situations où deux ou bien plusieurs variétés sont en présence, y compris des variétés non reliées génétiquement, ce qui le conduisit à distinguer entre diglossie pour les variétés génétiquement liées et bilinguisme, pour celles qui ne le sont pas, y compris pour des coexistences sans réelle durée. Par la suite, l'on connut de plus amples généralisations encore, en particulier quand le terme fut appliqué à toutes les situations où deux langues, voire plusieurs langues, ou deux variétés d'une langue sont en présence. Nous en avons vu des exemples ci-dessus. Ferguson eut d'ailleurs l'occasion de préciser que sa définition de la diglossie n'était pas censée englober toutes les instances de plurilinguisme ou de différenciations linguistiques fonctionnelles (1991). Un quart de siècle sépare l'élaboration voulue scientifique de la notion de diglossie par Ferguson de la position militante de Psichari, qui appelait les choses par leur nom, la langue des puristes par opposition à l'idiome populaire. La position de Ferguson, sommaire somme toute, s'éclaire d'une note

## *Travaux Dirigés*

qu'il insère en fin de texte : la plupart des auteurs qui ont décrit des situations correspondant à ce que lui-même propose d'appeler diglossie défendent l'emploi étendu de la variété vernaculaire (il écrit colloquial) et c'est pour cette raison qu'ils s'intéressent à la description des faits de diglossie. Ce biais peut être ignoré, précise Ferguson. Or, à mon sens, il est déterminant. Par ailleurs, Ferguson introduit un autre biais dont il néglige totalement la portée : « Pour plus de commodité, écrit-il, la variété superposée sera appelée variété H (high) ou simplement H, et les dialectes régionaux variétés L (low), collectivement simplement L » (Ferguson, 1963 : 430). C'est-à-dire que là où l'on avait une langue de puristes, on a maintenant une langue haute, relativement figée par la norme écrite, et là où l'on avait un idiome populaire et vivant, l'on a maintenant une langue basse. Il ne s'agit pas d'une nomination mais d'une catégorisation fondée sur une opposition simpliste. Engouement mais aussi virulentes critiques. En particulier concernant un des quatre cas princeps de Ferguson, celui de la diglossie qui marquerait le rapport entre arabe classique écrit et arabes dialectaux de l'oralité. Ici encore, la littérature est vaste, on trouvera de nombreuses références dans le numéro 79 de *Peuples méditerranéens*, intitulé *Langue et stigmatisation sociale au Maghreb* (1997). L'oralité est dévalorisée et stigmatisée en permanence dans le discours des pouvoirs politiques au Maghreb (Grandguillaume, 1997 : 14). En 1998, quarante ans après qu'il ait proposé la notion comme un élément d'une typologie générale des contacts de langues, Ferguson remarque que « diglossie, employé par un linguiste français aujourd'hui, implique l'oppression de certaines classes inférieures par des classes supérieures, à quoi je n'ai même jamais pensé il y a un demi-siècle quand j'ai écrit sur la question » (1998 : 83). Comme le souligne Louis-Jean Calvet, « Ferguson comme Fishman avaient tendance à sous-estimer les conflits dont témoignent les situations de diglossie. Lorsque Ferguson introduisait la stabilité dans la définition du phénomène, il laissait entendre que ces situations pouvaient être harmonieuses et durables. Or la diglossie, tout au contraire, est en perpétuelle évolution » (2002 : 44). Tout comme Calvet, Paul Wald (1986) est lui aussi sensibilisé par les situations des pays africains devenus indépendants mais durablement liés à la langue coloniale. Il insiste par ailleurs sur la dynamique du fonctionnement effectif des situations de diglossie. Pour lui, la parenté objective entre les parlers en rapport de diglossie est d'une importance limitée et « une situation qui n'est pas typologiquement diglossique peut relever d'une dynamique diglossique », selon la formule clairement ramassée de Pierre Achard quand il rend compte des travaux de Wald (1993 : 40). Wald peut le vérifier tout particulièrement dans les grands centres urbains, partout en expansion en Afrique (Wald, 1990).

### **Questions :**

- En quoi la définition de Ferguson peut elle être considérée comme « hiérarchisante » ?
- Quelle est la place de la diglossie dans les rapports entre langue orale et langue écrite ?

### *Travaux Dirigés*

- Comment la diglossie peut être refléter des rapports sociaux ou politiques ?
- Pourquoi l'oralité est-elle « dévalorisée et stigmatisée » selon le texte ?
- Quelle critique principale Fishman ou Calvet adressent-ils à Ferguson ?

#### **Réponses :**

- La définition de Ferguson est hiérarchisante parce qu'elle établit une hiérarchie entre variété haute (prestigieuse écrite) et la variété basse (populaire, orale), reproduisant des rapports de domination sociale.

- La place de la diglossie dans les rapports entre langue orale et écrite : La variété H est liée à l'écrit, la norme et la culture savante, tandis que la variété L est orale, spontanée et non standardisée. Cela crée une opposition entre oralité et écriture.

- Comment la diglossie peut elle refléter des rapports sociaux ou politique : La variété H est souvent associée aux classes dominantes et à l'Etat, alors que la variété L est celle du peuple. Cela traduit une inégalité symbolique et politique.

- Pourquoi l'oralité est-elle « dévalorisée et stigmatisé » selon le texte : Parce que dans les sociétés marquées par la diglossie, l'oralité est perçue comme moins correcte, moins prestigieuse, associée à la classe populaire.

- Quelle critique Fishman ou Calvet adressent-ils à Ferguson ? Ils lui reprochent de sous-estimer les situations de tension et de domination linguistique et de ne pas intégrer suffisamment les facteurs de pouvoir et de changement social.

#### **Exercice2 :** Lisez la citation et répondez aux questions

« Dans toute situation de diglossie, il y a une variété haute, utilisée dans les contextes formels et une variété basse, utilisée dans la vie quotidienne » (Charles A. Ferguson, Diglossia, 1959)

- Explique le sens général de la citation
- Donne un exemple clé de diglossie
- Identifie les notions clés

#### **Exercice3 :** Choisis la bonne réponse

##### **2. Selon Charles Ferguson (1959) la diglossie concerne :**

- Deux langues étrangères apprises à l'école
- Deux variétés d'une même langue avec des fonctions sociales différentes
- Le mélange aléatoire de langues
- Le plurilinguisme

*Travaux Dirigés*

**3. Dans une situation de diglossie, la variété haute (H) est :**

- utilisée dans la famille et les conversations quotidiennes
- une langue inventée par les linguistes
- la variété de prestige utilisée dans les contextes officiels
- une langue morte

**3.L'auteur qui a élargi la notion de diglossie à des situations impliquant deux langues différentes est :**

- Ferdinand de Saussure
- Joshua Fishman
- william Labov
- André Martinet

**TD10**

**Consignes** : lisez le texte et répondez aux questions :

-En quoi les travaux de J. Gumperz ont-ils marqué une rupture dans le domaine des études de l'alternance codique ?

-Pourquoi l'alternance codique ne doit-elle pas être considérée comme un simple mélange linguistique ?

-Quels sont les contextes sociaux où l'alternance codique se manifeste le plus souvent ? pourquoi ?

-Selon le texte, quelles sont les fonctions possibles de l'alternance codique dans la communication ?

**Support : texte**

J. Gumperz, par ses nombreuses recherches sur l'alternance codique dans plusieurs communautés de par le monde qui a contribué à en définir le concept théorique, à en délimiter les fonctions dans la conversation ainsi qu'à dégager les implications possibles à son analyse pour mieux comprendre le fonctionnement de la communication entre les interlocuteurs. Les travaux de J. Gumperz ont opéré une rupture dans le domaine des études sur l'alternance. En effet, il a démontré que l'alternance codique est une stratégie communicative et non pas un simple mélange linguistique aléatoire et arbitraire comme beaucoup ont eu tendance à le croire. Pour J. Gumperz « l'alternance codique dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents ». J. Gumperz pense que le phénomène consiste, donc pour le locuteur à passer d'une langue à une autre langue ou d'une variété de langue à une autre. Pour E. Haugen l'alternance codique est « l'usage alterné de deux langues, cela va de l'introduction d'un mot non assimilé et isolé à une phrase ou plus dans le contexte d'une autre langue. »

Dans cette définition E. Haugen montre clairement qu'une langue pose la base morphosyntaxique de l'énoncé et que sur cette trame, s'insèrent des éléments d'une autre langue ; l'insertion peut se faire au niveau du morphème ou d'une unité plus grande, dans une même phrase ou d'une phrase à une autre. Il y'a aussi la définition de P. Gardner Chloros : « il y a code switching parce que la majorité des

## *Travaux Dirigés*

populations emploie plus d'une langue et que chacune de ces langues a ses structures propres ; de plus chacune peut comporter des dialectes régionaux ou sociaux, des variétés et des registres distincts dans un discours ou une conversation ». Dans cette définition, P. Gardner Chloros explique que les divers phénomènes résultant du contact de deux ou plusieurs langues comme l'alternance des codes dans des sociétés elles aussi diverses et variées sont considérés comme des phénomènes naturels dans les sociétés plurilingues. Elle insiste aussi, sur le fait que l'alternance peut avoir lieu de deux façons, soit entre deux systèmes linguistiques indépendants, soit entre deux variétés d'une seule et unique langue, elle nous signale que le changement de code peut se produire dans le discours ou la conversation c'est-à-dire dans le dialogue. L'alternance codique trouve dans les conversations d'ordre informel un terrain de prédilection ; elle apparaît dans les différentes études sur l'alternance lorsque les interactants ont des conversations dites banales (la vie quotidienne, la scolarité des enfants...) mais aussi dans les conversations d'ordre personnel, des conversations entre intimes (familles et amis)

Miri Benabdallah Imene, in revue de Traduction et Langues. Laboratoire de création d'outils pédagogiques en langues étrangères LOAPL

### **Questions**

#### **Exercice 1: analyse sociolinguistique**

Lis la phrase suivante :

« Franchement c'est plus facile de parler en mixant les deux langues »

Questions :

- Pourquoi les locuteurs utilisent-ils souvent plusieurs langues à la fois ?
- Quels facteurs sociaux peuvent influencer cette alternance (âge, milieu, niveau d'instruction, contexte, etc)
- L'alternance codique est-elle un signe de maîtrise ou de faiblesse linguistique ? justifie ta réponse

**TD11**

**Exercice1** : Identifie les interférences lexicales et explique pourquoi ce sont des interférences :

-J'ai acheté un machina pour laver les habits.

-Elle a préparé un tajine très bon.

-Il a cassé la khoubza en deux.

**Exercice2** : Trouver et corriger les interférences syntaxiques

-je pas comprends la leçon

-C'est quoi tu veux ?

-Il a mangé la pomme toute.

-Il m'a dit que pourquoi tu pleures.

**Exercice3** : Identifie les interférences phonétiques et notes les sons problématiques pour un arabophone :

-paire/père

-bain/pain

-vous/fou

-cœur/chœur

**TD12**

**Exercice1** : Rédige un court article répondant à la question suivante :

Pourquoi l'aménagement linguistique est-il un enjeu identitaire et politiques dans les pays plurilingues ?

**TD13**

**Exercice 1 :** Associe chaque définition à son type de sociolinguistique (interventionniste ou descriptive)

-Etudie les pratiques langagières dans la ville sans chercher à les modifier.

-Travaille avec les acteurs sociaux (enseignants, associations, municipalités) pour améliorer les situations de communication.

-Observe les usages linguistiques pour comprendre les dynamiques sociales identitaires.

- Cherche à influencer les politiques linguistiques locales (signalisation bilingue, valorisation du parler local)

**Exercice 2 :** Lis la situation suivante :

« A Bejaïa, une équipe de recherche étudie la place du kabyle et de l'arabe dans les interactions du marché central. Après leurs observations, ils proposent à la mairie de créer des panneaux bilingues pour valoriser le kabyle »

Questions :

1. Quelle partie de l'étude relève de la sociolinguistique sans action ?
2. Quelle partie relève de la sociolinguistique interventionniste ?
3. Pourquoi peut-on dire que ce projet est « appliqué » ?

## *Travaux Dirigés*

**Exercice 3 :** Indique si chaque recherche est orientée vers une science en action ou une science sans action en cochant la case appropriée. Justifie tes réponses en expliquant l'orientation et l'impact potentiel sur la société.

Type de recherche/projet	Science en action	Science sans action	Justification
Etude sur l'impact du plurilinguisme (arabe, tamazight, français) dans les écoles de bordj bou arreridj			
Analyse des variations linguistiques entre les jeunes et les anciens dans la ville			
Enquête sur l'exclusion linguistique des berbérophones dans les services publics			
Création d'un programme de valorisation du tamazight dans les écoles primaires			
Etudes des attitudes linguistiques des habitants face aux affiches bilingues (arabe/ tamazight)			
Projet de formation des enseignants aux approches plurilingues - Analyse du parler jeune dans les quartiers de bba			

**TD14**

- Comment la sociolinguistique urbaine peut-elle contribuer à comprendre les tensions entre langues locales et langues dominantes en milieu urbain ?
- Quelle est la place des langues minoritaires dans les interactions quotidiennes au sein des villes algériennes ?
- Comment les transformations urbaines (urbanisation, migration, mixité sociale) modifient elles les usages linguistiques ?

# **CONCLUSION GENERALE**

## ***CONCLUSION GENERALE***

Le module de sociolinguistique destiné aux étudiants de master 1, option linguistique, a pour objectif d'explorer les différentes notions et concepts de la sociolinguistique. À travers ce module, nous avons exploré différents concepts comme la variation linguistique, les phénomènes de contact de langues comme le bilinguisme, le plurilinguisme, la diglossie et autres. Par le truchement de travaux dirigés et d'exercices, on a mis les bases de compréhension des facteurs sociaux qui influencent l'usage, l'évolution des langues. Ce cours a visé à comprendre les attitudes envers la langue, les conflits linguistiques et la façon dont les langues cohabitent dans divers contextes.

Tout au long de ce cours, on a tenté d'analyser la relation langue-société, de comprendre comment la structure sociale, le contexte culturel et l'identité des locuteurs influencent la manière dont ils utilisent la langue. On a décrit les différentes formes d'une même langue (variétés) et les facteurs qui expliquent ces variations, comme l'âge, la classe sociale ou la région géographique.

Ce cours a permis une appréhension de l'évolution des langues en étudiant les changements linguistiques à travers l'histoire et comment ils sont liés aux transformations sociales.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAYLON, CH., *Sociolinguistique, société, langue et discours, deuxième édition, Fac Linguis*, L'Harmattan, 1996.
- BOYER H., *Eléments de sociolinguistique: Langue, communication et société*, Dunod (2<sup>e</sup> édition) 1996.
- BOYER H., *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001
- BOYER H., *Langues en conflit, Etudes sociolinguistiques*, L'Harmattan, Paris, 1991.
- BOYER H., *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, L'Harmattan, Paris, 1997.
- BOYER H. (éd.), *Sociolinguistique, territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris, 1996.
- BERNSTEIN B., *Langage et classes sociales*, Paris, Minuit, 1975.
- BULOT, T & VESCHAMBRE, V. Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : hétérogénéité des langues et des espaces. Communication au colloque Espace et société aujourd'hui, Rennes, 21- 22 octobre 2004
- BULOT, T. La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique crise ? Premières considérations. *Marges Linguistiques*.1. 1-3.2002.
- CALVET L.J., *Langue, corps et société*, Payot, Paris, 1979.
- CALVET L.J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris, 1994.
- CALVET L.J., *La Sociolinguistique, Que sais-je ?*, PUF, Paris, 1993
- CALVET L.J., *Les voies de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris, 1994.
- CALVET L.J., *Sociolinguistique du Maghreb*, bulletin du laboratoire de sociolinguistique, Paris, 1996.
- CLAVEL M., *Sociologie de l'urbain*, Anthropos, Collection ethno-sociologie, 2002
- CORBEIL Jean Claude, *L'aménagement linguistique du Québec*. Montréal, Guérin, 1980.
- DOURARI, A. *Repenser les langues en Algérie*. Editions Frantz Fanon. 2022.
- DUBOIS, J, GUESPIN, L, MARCELLESI, Ch., et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse. 1994
- FESFES, N. *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, Université de Toulouse. 1994.
- FISHMAN J., *Sociolinguistique*, Nathan, Paris, 1971.
- GADET, F. *Le Français Populaire*. Paris : PUF. 1992.
- GARMADI S., *La sociolinguistique*, PUF, Paris, 1981.

- GUMPERZ J., *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, L'Harmattan, Paris, 1989.
- HAMERS J.F., BLANC M., *bilingualité et bilinguisme*, Pierre Mardaga, Liège, 1983.
- JUILLARD C., CALVET L.J., *Les politiques linguistiques. Mythes et réalités*, FMA, Beyrouth, 1996.
- JODELET, D. dir., *Les représentations sociales*. Paris, PUF. 1989
- LABOV W., *Sociolinguistique*, Minuit, Paris, 1976.
- MACKEY W., *bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris, 1976.
- MAINGUENEAU D., *Aborder la linguistique*, Seuil, 1 Paris, 1996.
- MARCELLISI J.B., GARDIN B., *Introduction à la sociolinguistique*, Larousse, Paris, 1974
- MOREAU M. L., *Sociolinguistique. concepts de base*, Pierre Mardaga, Liège, 1997.
- ROUQUETTE M.L., RATEAU P., *Introduction à l'étude des représentations sociales*, PUG, Grenoble, 1998
- TALEB IBRAHIMI, K. *Coexistence et concurrence des langues*. Algérie. 2004
- VERON. J. *La moitié de la population mondiale vit en ville*. In *Population et sociétés* Volume

### Articles

- BLANCHET, P, 2018 ; « Les enjeux et apports de la sociolinguistique urbaine pour une sociolinguistique générale », in cahiers de linguistique, no 44/1, Louvain-la-Neuve, EME éditions, pp. 21-33
- BULOT, T (2002). La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique en crise ? premières considérations. *Marges Linguistiques* 1.1-3.
- LABRIE, N, *La construction linguistique de la Communauté européenne*, Paris, Champion, 1993 [compte-rendu] *L'information grammaticale* Année 1999 82. p76
- TABOURET-KELLER A. (1969), « Plurilinguisme et interférences », *La Linguistique*, Guide alphabétique, sous la dir. de Martinet A., Paris, Denoël-Gonthier, pp. 305-310.